

Les commissions scolaires auront à procéder par priorité (Bernier)

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil
MATANE — Les commissions scolaires devront apprendre à fonctionner de manière plus encadrée et plus modeste durant la décennie 1980.

C'est l'opinion avancée, mardi, devant les membres de la Caisse d'entraide économique de Matane, par le directeur général de la Commission scolaire régionale des Monts, M. Paul H. Bernier.

"La commission scolaire devra mettre sur pied un processus de consultation de la population. Chacun devra apprendre à vivre avec cette réalité. La commission sera plus encadrée parce que l'ensemble des intervenants du milieu (ce qui inclut la population) devra porter attention à ce qui s'y fait."

Après avoir décrit les décennies 40 et 50 comme l'ère de l'enseignement aux structures paroissiales et les années 60 et 70 comme le temps des grands innovations (création du ministère de l'Éducation, par exemple), M. Bernier laisse entendre que c'est la fin des années de vaches grasses pour les commissions scolaires.

"Nous serons dans l'obligation de procéder par priorités, prévoit-il. Notamment avec le déclin de la clientèle scolaire, il faut apprendre à se restreindre."

Réforme et baisse de clientèle

"De la part du gouvernement, il y aura des contrôles budgétaires plus raffinés et plus clairs. Ils nous contrôleront davantage, mais nous saurons de quelle façon les fonctionnaires procéderont. Appuyant, ajoute-t-il, en faisant allusion au "trou" de \$500 millions dans le secteur de l'Éducation, il y avait des contrôles, mais ils n'étaient pas efficaces."

Les restrictions se font déjà sentir, indique M. Bernier. La réforme de la fiscalité municipale a tari une partie des sources de financement des commissions. A Matane, la Commission scolaire régionale des Monts (pour le secteur secondaire) et la Commission scolaire de Matane (niveau primaire) perçoivent le maximum de taxes admissibles en vertu de la réforme, soit \$0.25 du \$100 d'évaluation. En 1979-1980, les commissions percevaient \$0.35.

"Si nous voulons dépasser le \$0.25, la loi prévoit un référendum, explique M. Bernier. C'est une nouvelle conception administrative. Quelle sera la réaction de la population?" Les salaires des enseignants étant inévitablement à la hausse, le secteur des services éprouvera des compressions budgétaires. "Pour cette année, il y a eu la fermeture de résidences et la réduction des services de cafétéria", commente le directeur général.

"La fermeture du Pavillon de la Cité, où quelque 200 élèves en difficulté d'apprentissage se trouvent, a été décidée. Deux catégories de clientèle seront désormais regroupées au pavillon Marie-Guyart."

Cependant, cette mesure est aussi conforme à la politique d'intégration du ministère.

Le budget de la commission est de plus de \$20 millions. La clientèle scolaire est de 4.100 élèves. En 1984-1985, les prévisions de la commission évaluent le nombre d'élèves, à quelque 3.000, une baisse de la moitié par rapport aux débuts de la commission, en 1965, qui comptait 6.200 jeunes. La population scolaire se stabilisera en 1984, rassure M. Bernier.



Le Soleil, Jacques Deschênes
M. Bernard LANDRY

L'OPDQ s'occupe des mises à pied sur la Côte-Nord

QUEBEC — Le ministre d'État au développement économique, M. Bernard Landry, est fortement préoccupé par les mises à pied touchant les employés d'Iron Ore, à Schefferville et à Sept-Iles. Comme tous les ministères concernés par ces mises à pied, le ministre d'État se doit d'apporter toute son assistance aux ouvriers touchés par ce problème.

C'est dans cette optique, qu'après consultation avec le député de Duplessis, M. Denis Perron, le ministre a demandé à l'OPDQ d'intervenir aujourd'hui même.

se faire prestement et déboucher, non moins rapidement, sur la formation d'un comité régional chargé d'élaborer les hypothèses de solution à court et à moyen terme. Ce comité aura, de la part du gouvernement, toute l'aide disponible.

Dans la mesure des besoins, M. Landry verra à mettre à contribution tous les ministères concernés, notamment ceux du Travail et de la Main-d'œuvre, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme et des Affaires sociales. Le ministre d'État est également prêt à mettre à la disposition de ce comité deux fonctionnaires, délégués de Québec à Sept-Iles pour la durée qu'exigera la recherche de toutes solutions, de reclassement ou autres, des ouvriers mis à pied à l'Iron Ore.

Une distance de 160 km à compléter

La route 389 pourrait être finie plus tôt que prévu

par Jean Didier FESSOU
BAIE-COMEAU — L'ouverture d'ici 1982 de la route 389, entre Manic et Gagnon, par conséquent l'achèvement d'un axe routier interprovincial long de 590 kilomètres qui reliera Baie-Comeau à Wabush en passant par Fermont et Labrador City et qui desservira une population de près de 25.000 personnes, suscite de nombreux espoirs dans la région. En particulier pour les villes de Baie-Comeau et Hauterive.

En effet, pour M. Henri Leonard, maire de Baie-Comeau, ce projet "présente un grand avantage pour nous sur le plan économique. L'ouverture de cette route devrait créer un trafic additionnel qui aura des retombées bénéfiques pour l'hôtellerie, la restauration, les stations-service et toutes les activités reliées au transport routier."

Le maire Leonard croit même que Baie-Comeau et Hauterive pourraient devenir le centre d'approvisionnement normal des villes du moyen-nord québécois et labradorien.

Dans cette veine, estime encore M. Leonard, le moyen-nord québécois connaîtra un développement nouveau, notamment grâce aux retombées du tourisme, de la chasse et de la pêche qui bénéficieront indirectement à la région de Baie-Comeau grâce, en particulier, à la présence de la traverse entre Baie-Comeau et Matane.

L'un des plus vifs partisans de ce projet de route, le député de Duplessis, M. Denis Perron, reconnaît

qu'effectivement la ville de Baie-Comeau bénéficiera d'intéressantes retombées économiques. Mais le député ministériel estime que le projet de traversier-rail entre Matane et Port-Cartier permettra de combler ces retombées économiques qui pourraient bénéficier aux villes de Baie-Comeau et Hauterive au détriment des villes de Port-Cartier et Sept-Iles.

Le projet de traversier-rail entre Matane et Port-Cartier, a été retardé dans son échéancier, suite à la décision de son principal utilisateur, la Rayonier-Québec, de suspendre ses activités à l'automne 1979. Toutefois, selon des sources généralement bien informées, il apparaît que le gouvernement fédéral s'apprête à débloquer les crédits nécessaires à sa réalisation au niveau des infrastructures portuaires à Port-Cartier.

Du côté des entreprises minières, principalement la Compagnie minière Québec-Cartier et la Compagnie minière IOC, les porte-parole autorisés, M. Bruno Boissé à Port-

Cartier et M. Jean-Pierre Maltais à Sept-Iles, précisent que le transport par chemin de fer de la marchandise générale destinée aux villes nordiques constitue une activité marginale.

Mais, de préciser M. Boissé, on aimerait bien s'en débarrasser, parce que le transport de marchandises générales autres que celles destinées à nos opérations industrielles, ne constitue pas une vocation. Et, à cet effet, la Québec-Cartier abandonnerait bien volontiers aux transporteurs routiers traditionnels le transport du fret général, une fois que la route 389 sera achevée et ouverte à la circulation.

Néanmoins, le transport du matériel destiné aux opérations industrielles continuera de se faire par chemin de fer, d'expliquer M. Boissé, parce que les fournisseurs des entreprises minières sont installés à Sept-Iles et à Port-Cartier.

Quant aux citoyens des villes nordiques du Nouveau-Québec et du Labrador, à l'exception de ceux de Schefferville, ils attendent avec une grande impatience l'ouverture de la route 389. Ce qui explique la présence active du député Denis Perron dans ce dossier.

En plus de pouvoir "sortir librement" du Nouveau-Québec et du Labrador, les habitants de Gagnon, Fermont, Labrador City et Wabush s'attendent à des conséquences très avantageuses au niveau de la qualité et de la diversité des approvisionnements et du coût de la vie.

"La qualité de notre vie chan-

gera complètement", note le maire de Fermont, M. Jean-Claude Ménard. Il estime que grâce à la venue de touristes, de chasseurs et de pêcheurs, l'économie locale bénéficiera d'intéressantes retombées.

Son collègue de Gagnon, le maire René Coicou, s'attend aux mêmes retombées économiques et à une meilleure qualité de vie pour ses concitoyens.

Encore que, de noter les deux premiers magistrats, il est encore beaucoup trop tôt pour connaître et analyser l'impact et les retombées économiques de l'ouverture de la route 389; il faudra voir à l'expérience.

Du côté de l'Office de planification et de développement économique, à Hauterive, M. Louis Bélanger affirme qu'il y aura bel et bien un impact et des retombées économiques. Mais rien de plus précis car les études n'ont pas été faites. Seules des études au niveau de l'environnement ont été réalisées par le Service de l'environnement du ministère des Transports.

Mais, de conclure pour sa part, le maire de Baie-Comeau, tout ceci reste encore très théorique.

Le maître d'oeuvre du prolongement de la route 389 au-delà de Manic jusqu'à Gagnon, est le ministère de l'Énergie et des Ressources. Les travaux, qui nécessiteront des déboursés de \$20 millions environ, sont réalisés en régie et nécessitent la présence d'une cinquantaine de travailleurs.

L'année dernière, une somme de \$4 millions a été affectée à ces tra-

vaux. Cette année ce seront \$5.4 millions. L'échéancier final pour compléter les 160 kilomètres entre Manic et Gagnon, a été fixé à l'automne 1982. Le député Perron fait les pressions nécessaires auprès de ses collègues du cabinet pour que l'échéancier final des travaux soit ramené à l'automne 1981.

Loin d'être une autoroute, cette portion de route 389 sera plutôt une route "gravellée" d'une largeur de 10.4 mètres où la circulation se fera à vitesse limitée. Toutefois, les citoyens des villes nordiques ont déjà reçu l'assurance que cette route sera ouverte à l'année longue et entretenue par le ministère des Transports.

Cet automne, 68 kilomètres de route étaient déjà complétés. Du côté de Gagnon, la construction du pont enjambant la rivière Hart Jaune allait bon train.

Entre Baie-Comeau et Manic, la route 389 s'étend sur une distance de 225 kilomètres. De Manic à Gagnon, il y a une distance de 160 kilomètres à compléter. De Gagnon à Wabush, existe déjà une route maintenant ouverte à l'année, longue d'une distance de 205 kilomètres.

Soit, au total, une distance de 590 kilomètres entre Baie-Comeau et Wabush. Toute une voie de pénétration dans le moyen-nord québécois qui permettra d'intensifier la recherche des métaux d'une part, l'exploitation de la forêt d'autre part. Le ministère de l'Énergie et des Ressources a déjà quantifié à 164.000 cu-nits par année les coupes de bois qui pourraient y être faites.

Goûtez au plaisir de lire LE SOLEIL abonnez-vous! 647-3333

BOWRING

RABAIS MI-SAISON
ÉPARGNEZ
JUSQU'À 50%

LIQUIDATION DE
MARCHANDISES PROVENANT
DE MANUFACTURIERS ET DE STOCKS

Nous vous offrons, à prix de liquidation, un vaste assortiment d'accessoires pour la maison. De véritables aubaines pour chacune de vos pièces. Des articles discontinués provenant directement du manufacturier vous sont également offerts à prix spéciaux.

Rideaux de douche aux couleurs mode Motif Aspen. Offerts en marbre, brun ou rubis. Prix régulier: \$57.00
Prix Bowring: \$45.99

Accessoires plaqués laiton à apparence de bambou. Porte-serviettes, cache pots, étagères et autres éléments décoratifs.
Prix Bowring: de \$19.99 à \$119.99

HÂTEZ-VOUS! QUANTITÉS LIMITÉES SUR LA PLUPART DES ARTICLES.
En solde à partir du 13 janvier, jusqu'à épuisement de la marchandise.

Fieldcrest
Serviettes Lustré aux couleurs assorties ou complémentaires. Elles sont parfaites, quel que soit le décor. Tissu éponge rasé d'un côté, 90% coton et 10% polyester.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 24%

BOWRING

Place Fleur de Lys/Place Laurier/Place Québec

Nous acceptons les cartes Master Card/Visa/American Express

VENTE ANNUELLE

LA SEULE ET UNIQUE VENTE DE L'ANNEE

31 janvier

30% à 50%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

A notre SALON DU MEUBLE, vous trouverez tous les éléments nécessaires au confort et à la beauté d'une maison.

- TOUTES LES GRANDES MARQUES
- SERVICE DE DÉCORATION
- ASSORTIMENT COMPLET DE TAPIS

HEURES D'OUVERTURE
Tous les jours, 9h a.m. à 5h. 30 p.m.
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi de 9h. a.m. à 5h. p.m.

Facilités de stationnement

La Signature de Haute Qualité

robert lessard inc

2065 OUEST, BOULEVARD CHAREST, QUÉBEC 12, P.Q.
ANGLE GRAHAM BELL — 527.7323

- en bref

Forestville: \$3 millions pour réparer le quai

Le quai de Forestville, endommagé par un incendie dans le courant de l'été dernier, sera reconstruit au coût approximatif de \$3 millions.

M. André C. Sarasin, vice-président des exploitations des pâtes et papiers de la Compagnie papetière Reed Ltée, a annoncé hier, que l'exécution des travaux a été confiée à la firme Beaudet et Marquis, et la conception des devis a été réalisée par Gaston Drouin et Associés.

Après l'incendie de l'été dernier, le quai avait subi des réparations temporaires, afin de permettre la poursuite des différentes opérations portuaires.

Papeterie Reed utilise le quai comme point de transbordement afin de charger le bois qui provient de ses concessions forestières situées au nord de Forestville dans des barges pour l'acheminement ensuite vers son usine de pâte et papier de Québec. Ce quai est un chaînon important dans l'opération de l'usine, puisque 60 pour 100 de bois requis pour faire du papier provient de la Côte-Nord.

Les compagnies Esso et Irving pourront continuer d'utiliser ces installations pour alimenter leurs réservoirs situés à proximité du quai.

La construction du quai doit débuter cette semaine, selon le porte-parole de Reed Ltée.

Ilots urbains téléphoniques

AMQUI — A la suite de deux ordonnances rendues dernièrement par la Régie des services publics du Québec, la compagnie Québec-Téléphone devra établir des ilots urbains dans les municipalités de Saint-Tharcisus et Saint-Vianney, dans la circonscription téléphonique d'Amqui, au début de 1982, et à Saint-François-de-Pabos, dans la circonscription téléphonique de Chandler, au début d'avril 1981. Dans ce dernier cas, l'ordonnance précise qu'aucune modification tarifaire ne doit découler directement de ce nouveau service. Par ilot urbain, on entend une concentration d'au moins 50 abonnés situés en secteur rural, et qui ont le service de ligne individuelle ou à deux abonnés.

Recrutement de stagiaires

RIMOUSKI — L'Office franco-québécois pour la Jeunesse procède en janvier et en février au recrutement des stagiaires qui partiront en voyage d'études en France au cours du printemps et de l'été prochain, et l'on estime que des stages traitant de la transformation du poisson, de la lutte à l'endettement en milieu rural, du développement coopératif régional et de la santé à l'école sont susceptibles d'intéresser des jeunes de 18 à 35 ans de la région de l'Est du Québec. En 1980, 65 personnes de l'Est du Québec ont participé à des échanges franco-québécois. Les personnes intéressées peuvent obtenir plus de renseignements aux bureaux de Communication-Québec, au 164 de la rue St-Germain est, à Rimouski, ou encore au bureau de Gaspé.

Agent de recherche et de développement

RIMOUSKI — M. Marcel Landry vient d'être nommé agent de recherche et de développement pour Radio-Québec, pour le territoire de la Gaspésie et des îles de la Madeleine. A la suite d'une résolution du conseil d'administration de Radio-Québec à l'effet que la Gaspésie et les îles de la Madeleine forment une région autonome et distincte du Bas-Saint-Laurent pour les fins du programme de régionalisation de cette Société d'Etat, M. Landry se voit confier le mandat de proposer, après consultation, les limites territoriales de cette nouvelle région, et de voir à la mise sur pied d'un comité régional permanent pour ce territoire. M. Landry est originaire de Nouvelle, en Gaspésie, et a une formation de sociologue.

Expo au Musée régional

RIMOUSKI — Du 16 janvier au 3 février prochain, le Musée régional de Rimouski présente des pièces de sa collection permanente, sous forme variées. L'exposition présente des pièces de mobilier ancien, armoires et buffets des 18e et 19e siècles. L'exposition comprend aussi une présentation de gravures, dont des pointes sèches réalisées par les étudiants de Guy Hamel, du cégep de Rimouski, en 1972. D'autres pièces démontrent différentes techniques de base à l'estampe: eaux fortes, lithographie et sérigraphie.

L'union semble incertaine, entre les deux Port-Daniel

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Tout indique que les citoyens de Port-Daniel-Ouest, majoritairement anglophones, diront non à un référendum portant sur un projet de fusion avec la municipalité soeur de Port-Daniel-Est.

A la suite d'une campagne référendaire tranquille, Port-Daniel-Ouest, dans la baie des Chaleurs, se rendra aux urnes, dimanche et lundi, les 18 et 19 janvier, pour rendre le verdict populaire sur le projet de fusion.

Le projet n'est pas une nouveauté dans le décor de ces deux villages dont la population totale atteint quelque 2.200 personnes. Port-Daniel-Ouest comptant environ 1.200 âmes et Port-Daniel-Est, 971 âmes.

Les deux municipalités ont vu le jour le 27 février 1883, lorsque le canton de Port-Daniel fut aboli. Depuis une quinzaine d'années, le dossier de la fusion revient épisodiquement dans les conversations des occupants du secteur "des" Port-Daniel.

La question fait cependant l'objet d'un premier référendum. "Etes-vous en faveur de la fusion entre Port-Daniel-Ouest et Port-Daniel-Est? Oui ou non." "Il n'est jamais facile de dire "oui", lance à la blague le maire de Port-Daniel-Ouest, M. Gaston Duguay, qui est personnellement contre la fusion.

Problème de langue?

Même si la totalité des personnes interrogées par LE SOLEIL note que la population refusera vraisemblablement la fusion, la position du maire Duguay ne fait pas l'unanimité au sein de son propre conseil municipal. Des six conseillers, deux seraient favorables à la fusion, tandis qu'un autre se montrerait encore hésitant.

"Je suis d'accord, explique M. François Beaudin, conseiller à Port-Daniel-Ouest, parce que je considère que cela n'a pas de bon sens de séparer une si petite population. Chaque municipalité possède un budget, ce qui nous donne deux fois plus de dépenses. Je crois que le côté anglophone n'est pas assez renseigné." L'argument est repris par le maire de Port-Daniel-Est, M. Robert

McInnis, qui souhaite, sans trop d'espoir, que la fusion se réalise, lundi: "Le problème, c'est que les anglophones craignent d'être assimilés aux francophones. J'en ris puisque le maire de Port-Daniel-Ouest, M. Duguay, est un francophone alors que moi, le maire de Port-Daniel-Est, mon nom est McInnis."

Cependant, M. Duguay écarte l'explication des communautés linguistiques comme la cause d'un éventuel rejet du projet; financièrement, la fusion apporterait que des tracas financiers à sa municipalité, dit en substance le maire Duguay.

"Nous ne gagnons rien, en fusionnant. Port-Daniel-Ouest n'a pas de dettes. Notre taxe foncière est à \$1 le \$100 d'évaluation. Port-Daniel-Est est à \$1,42. De plus, nous avons édifices publics et commerces sur notre territoire. Nous fonctionnons séparément depuis cent ans."

Entrave au développement

"Nous sommes séparés depuis

100 ans, mais nous n'avons toujours pas d'aqueduc et d'égout, s'indigne le président de la Chambre de commerce de Port-Daniel, M. Lionel Langlois. C'est de l'esprit de clocher depuis 100 ans." Le conseiller Beaudin enchaîne: "Nous ne payons rien, mais nous n'avons rien."

Une étude a été préparée par le ministère des Affaires municipales, examinant la possibilité de fusionner les deux municipalités. Une fusion procurerait un avantage marqué à Port-Daniel-Est, dit le maire McInnis. Port-Daniel retirerait un mince avantage, mais, insiste-t-il, elle ne supporterait aucun désavantage.

"Les dettes" de Port-Daniel-Est sont minimes et, en cas de fusion, elles seraient à la charge des citoyens du secteur est, poursuit M. McInnis. Nous avons à demander \$1,42 du \$100, mais c'est à cause de la réforme de la fiscalité. Cette année, cette réforme accorde une subvention de \$56.000 à Port-Daniel-Ouest. L'an prochain, il n'y aura plus de cette compensation et Port-Daniel-Ouest haussera ses taxes."

La Chambre de commerce et le maire McInnis s'accordent à dire que le refus de fusionner est un obstacle au développement. "Nous n'avons pas de plan d'urbanisme, explique le premier magistrat de Port-Daniel-Est. Comment accueillir un projet d'envergure. Depuis 10 ans, nous n'avons jamais pu nous entendre pour obtenir une patinoire artificielle."

Le maire Duguay ne croit pas qu'il s'agit d'un obstacle au développement. Les deux municipalités ne semblent décidément pas sur la même longueur d'onde. Lors de la création des municipalités régionales de comtés (MRC), le projet de rédaction des lettres patentes de la MRC "Pabok" concerne les municipalités comprises de Port-Daniel-Est à Percé.

Mardi, le projet de rédaction des lettres patentes de la MRC "Bonaventure" concerne les municipalités comprises de Port-Daniel-Ouest jusqu'à Saint-Jules-de-Caspédia. Séparées par une rivière, les deux municipalités se retrouveront-elles dans des MRC différentes?

La programmation de Radio-Canada à Rimouski perturbée par du piquetage

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — La station rimouskoise de Radio-Canada a été dans l'impossibilité, hier matin, de transmettre certaines de ses émissions régulières, les journalistes en grève ayant dressé une ligne de piquetage et ayant prié leurs collègues de travail de bien vouloir la respecter.

Le représentant syndical, M. Claude Morin, a dit que les journalistes ont demandé à ceux qui se présentaient au travail de retourner chez eux et d'attendre un appel de la société leur disant à quel moment ils devraient retourner au travail. Dès midi, cependant, la ligne de piquetage était levée.

Au sujet de ce conflit, le député fédéral de Rimouski, Mme Eva Côté, adressait jeudi dernier une lettre au ministre fédéral des Communications, M. Francis Fox, dans laquelle elle rappelle que la population régionale s'est battue pendant de nombreuses années pour obtenir deux réseaux français en radio et télévision.

Nous sommes dans une région déjà passablement défavorisée au niveau des communications, dit le député dans sa lettre, et nous comprenons difficilement que les services d'une société d'Etat soient paralysés aussi longtemps. C'est pourquoi elle demande au ministre que des efforts réels soient faits pour que ce service public soit rétabli le plus tôt possible.

Quant au conseil régional du Parti québécois, il vient d'adresser à M. Al Johnson, président de la Société Radio-Canada, une résolution lui demandant de prendre des mesures immédiates pour régler le conflit, qui paralyse le service des nouvelles du réseau français depuis près de trois mois.

Selon le PQ régional, si le conflit de travail entre la société et ses journalistes est grave pour l'ensemble du Québec, il est encore plus lourd de conséquences en Gaspésie et aux îles de la Madeleine, car ces régions sont desservies par un seul réseau de radio et de télévision. La population de ces régions, dit le PQ, ne peut donc se tourner vers d'autres canaux pour obtenir des informations nationales.

Encore de la neige

La région de Sept-Îles et de la Gaspésie a encore bénéficié, hier, de la générosité de dame nature. La précipitation a été de 17 cm sur la Côte-Nord et de 20 sur la partie la plus à l'est du Bas-du-Fleuve et sur les bords de la baie des Chaleurs.

Heureusement, les vents sont demeurés plutôt modérés, bien qu'ils aient soufflé parfois jusqu'à 60 km/h en Gaspésie. En dépit de la poudrière, les routes sont demeurées ouvertes.

Dans la région de Rimouski, la précipitation a été moins importante, environ 9 cm selon Environnement-Canada à Mont-Joli. Le thermomètre marquait moins 12 degrés, hier soir, et l'on espérait une journée calme, aujourd'hui: des nuages, un peu de soleil, mais pas de neige.

À PLACE QUÉBEC
RODIER PARIS
Liquidation totale
Nouvelles collections
N'achetez rien ailleurs sans avoir vu!

UNE FOIS DE PLUS
Je m'implique

Pensée du jour
"C'est surtout par manque de sérieux que l'homme plonge dans les pires tragédies."
RESTAURANT LA SAUVAGERE
St-Jean-Christostome
839-7914

RESTAURANT CAFE D'EUROPE
les 16, 17 et le dimanche 18 janvier
• les tartiflans café d'Europe
• le double consommé aux profiteroles
• les ris de veau en sauce
• les carottes épinards frais en branches, carottes glacées, pommes de terre rissolées
• le chariot des mille douceurs
• café
Le tout \$43.95
27, Ste-Ange, Québec
692-3835

Super Spéciaux de Janvier
hp HEWLETT PACKARD
HP-41C
CALCULATRICE PROGRAMMABLE DE HAUT CALIBRE
Rég. \$494.99
399.99
• Alphanumérique
• Jusqu'à 2000 pas de programmation

• Imprimante pour 41-C. Rég. \$624.99 **599.99**
• Lecteur de cartes magnétiques. Rég. \$334.99 **309.99**
• Modules/mémoire et modules d'applications diverses. Rég. \$72.99 **49.99**

ENSEMBLES À PRIX SPÉCIAUX:
• HP-41C avec lecteur (cartes). Rég. \$829.99 **699.99**
• HP-41C avec imprimante. Rég. \$1,119.99 **979.99**
• HP-41C avec imprimante et lecteur de cartes. Rég. \$1,455.97 **1289.00**

Autres spéciaux sur la plupart des calculatrices programmables Hewlett-Packard et Texas Instrument.

COMPUTCENTRE
Dépositaire autorisé: HEWLETT-PACKARD - TEXAS INSTRUMENT - APPLE - CANON - CASIO - NATIONAL - SEMICONDUCTOR - TOSHIBA
PLACE LAURIER (mail est, 2e étage)
(418) 653-5150
Chèques acceptés

La plus romantique des robes que la jeune mariée puisse rêver de porter!

A large jupe à étages festonnée de dentelle Chantilly, ainsi que le corsage à encolure "Queen Ann".

Une magnifique mantille complète l'ensemble.

La mode de la mariée sur votre écran:
Rivière-du-Loup - CIMT-TV 17h50 (le dimanche)
Québec - CFCM-TV 17h45 (le dimanche)
Jonquière - CKRS-TV 18h25 (le samedi)

LOUSON LTEE
275, St-Joseph est, Québec (Entre Dorchester et Caron)

Le Mérite beauceron proclame deux gagnantes

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-GEORGES — La judoka Denise Thivierge, de Sainte-Marie, et la jeune patineuse artistique Nancy Boulet, de Saint-Georges, ont été proclamées ex aequo "l'Athlète par excellence de l'année 1980 en Beauce".

Pour une troisième année consécutive, le gala du "Mérite beauceron" a remporté un très grand succès, car plus de 500 personnes se sont réunies à la salle "Imprévu" du Manoir Chaudière, à Ville Saint-Georges de Beauce, où les 12 athlètes de la région Chaudière-Etchemin se retrouvaient en lutte pour le titre de "l'Athlète de l'année 1980" du sport beauceron.

Ce fut aux applaudissements de l'assistance que Denise Thivierge et Nancy Boulet se sont vus proclamer ex aequo "l'Athlète de l'année 1980" et gagnantes du trophée "Cercle de presse de Beauce" par l'entremise de l'ex-président M. Jacques Petit.

En plus, Denise Thivierge et Nancy Boulet ont reçu par l'entremise de M. Roger Fiola, directeur général de la Caisse d'établissement de la Chaudière, un chèque de \$500 qui leur permettra de poursuivre leur entraînement.

Palmarès

La judoka Denise Thivierge, de Sainte-Marie, s'est distinguée en 1980 lors des championnats panaméricains au Venezuela, en l'emportant dans sa catégorie et méritant ainsi une médaille d'or.

Aussi, elle remporta les honneurs d'une compétition internationale en Ontario et mérita des premières positions dans quatre au-

tres épreuves tant au niveau provincial que national.

De son côté, la jeune patineuse artistique Nancy Boulet, de Saint-Georges, mérita 8 médailles d'or en 1980 et ce en autant de compétitions, dans le style libre, en plus d'avoir terminé au premier rang lors d'une rencontre États-Unis-Canada.

Aussi, elle remporta une médaille d'or à la finale provinciale des Jeux du Québec, qui eut lieu à Thetford-Mines, et a été sélectionnée comme membre de l'équipe Senior-Elite du Québec.

Autres récipiendaires

On a profité de cette soirée de gala pour fortifier de cinq nouveaux membres le "temple de la renommée" du sport beauceron et les cinq sportifs honorés ont été: Roland Lacroix, de Sainte-Marie; Raymond Jacques, de Lac-Etchemin; Léo Labbé, de Saint-Georges; Charles "Pit" Poulin, de La Guadeloupe; et Thomas Courie, de Saint-Georges.

Aussi, on procéda à la remise de 24 prix "majeurs et mérités" à des athlètes ou des organisateurs de la Beauce qui se sont signalés dans différentes disciplines et dont les gagnants ont été:

Bénévole de l'année: M. Jean-Guy Vachon, de Sainte-Marie. Équipe de l'année: Jaros (atome) de Saint-Georges. Événement de l'année: Défi Populaire, de Saint-Georges. Instructeur de l'année: Mme Lise Pelletier, du séminaire de Saint-Georges. Second souffle: Yvon Cou-

ture, de Saint-René. Organisme de l'année: Les Beaucerons Jr "B" de Sainte-Marie.

Les Mérités

Automobile: Robert Sirois, de Saint-Georges; balle-molle: Jean Bisson, de Vallée-Jonction; ballon sur glace: Germain Poulin, de Saint-Victor; boxe: Daniel Nadeau, de Saint-Gédéon; course de fond: Robert Couture, de Saint-Honoré; football: Claude Catellier, de Saint-Georges; golf: France Dallaire, de Saint-Georges; hockey majeur: Denis Blais, de Saint-Georges; judo: Denise Thivierge, de Sainte-Marie; karaté: Guy Bergeron, de Sainte-Marie; patinage artistique: Nancy Boulet, de Saint-Georges; soccer: Bernard Gendreau, de Saint-Georges; sports aquatiques: Julie Poulin, de Saint-Georges-Quest; sports scolaires: Luce Dallaire, de Saint-Georges; tennis: Réjean Dallaire, de Saint-Georges; volleyball: Jules Caron, de Saint-Prospère.

Par ailleurs, les 12 candidats pour le titre de "l'Athlète de l'année 1980" ont été:

janvier: Pierre Bourque (hockey) de Saint-Georges;

février: Denise Thivierge (judo) de Sainte-Marie;

mars: Dominique Cloutier (nage synchronisée) de Saint-Georges;

avril: Nancy Boulet (patinage artistique) de Saint-Georges;

mai: Marie-Claude Veilleux (nage) de Saint-Georges;

juin: Jean Pelchat (handicapé) de Saint-Georges;

juillet: Pierre Boulé (balle-molle) de Vallée-Jonction;

août: France Dallaire (golf) de Saint-Georges;

septembre: Robert Couture (course de fond) de Saint-Honoré-de-Shenley;

octobre: Ricky Therrien (hockey) du Lac Drolet;

novembre: Guillaume Poulin (football) de Notre-Dame-des-Pins;

décembre: Louis Vachon (patinage artistique) de Sainte-Marie.



Denise Thivierge, Jacques Petit, Nancy Boulet et Roger Fiola.

Ralentissement dans la construction à Thetford

par Fortunat MARCOUX

du bureau du Soleil
THETFORD-MINES — L'industrie de la construction a connu un ralentissement important en 1980 à Thetford-Mines. \$5,745,400 ont été investis dans ce secteur de l'activité économique en comparaison de \$12,611,900 l'année précédente.

Au cours des 11 dernières années, 1980 se classe au huitième rang. La meilleure année fut celle de 1976 avec des investissements de \$13,259,900, suivie de celle de 1979. La pire avait été celle de 1975 avec une valeur de près de \$3 millions. À l'époque, un incendie avait détruit

l'usine de traitement de la mine d'amante King-Beaver, entraînant la perte de 600 emplois.

Au cours de 1980, seulement 39 permis totalisant une valeur de \$1,541,500 furent émis pour la construction de maisons unifamiliales.

Les autres permis accordés par l'administration municipale se répartissent comme suit: 3 pour maisons multifamiliales (\$289,000), 7 pour nouveaux commerces (\$1,177,000), 159 pour garages et dépendances (\$273,300).

\$2,380,100 ont été dépensés en travaux de rénovation.

Vallée-Jonction

Ouellette fait appel à tous en vue de garder l'eau potable

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINTE-JOSEPH — Le député de Beauce-Nord à l'Assemblée nationale, M. Adrien Ouellette, déplore la situation qui prévaut à Vallée-Jonction à cause d'un déversement de purin de porcs dans la rivière Morency qui, pour une troisième année consécutive, oblige les quelque 1.200 usagers du réseau d'aqueduc municipal de Vallée-Jonction à faire bouillir l'eau et de se rendre à l'extérieur pour s'approvisionner en eau potable.

La senteur de purin de cochons dans les résidences de Vallée-Jonction est attribuable au fait que pendant la période de Noël, un ou des éleveurs de porcs ont déversé du purin dans la rivière Morency qui alimente l'aqueduc municipal de Vallée-Jonction.

Selon le député Ouellette "il est

déplorable que de tels états de choses puissent encore se produire de nos jours et ce, malgré tous les efforts du gouvernement québécois pour sensibiliser la population aux effets néfastes de la pollution".

"Je crois utile, a-t-il ajouté d'appeler à la conscience de chacun de nos concitoyens pour dénoncer de tels actes, car nous ne pouvons demander aux inspecteurs du ministère de l'Environnement de jouer aux policiers et ce, de façon constante.

"Malheureusement, dit-il, il suffit d'une mauvaise volonté pour pénaliser toute une population, car bon nombre d'éleveurs de porcs se sont pliés à la réglementation du gouvernement sans problème et sans en causer."

M. Adrien Ouellette a de plus mentionné que le gouvernement du Québec consacre un budget de plus de \$71 millions par année à la dé-

pollution et a mis en place une formule de réglementation des plus fonctionnelles surtout en ce qui a trait à l'élevage du porc.

Au terme de ses remarques, le député de Beauce-Nord informe la population de Vallée-Jonction que la Sûreté du Québec mène une enquête sur ce déversement de purin de porcs dans la rivière Morency et que des résultats devraient être connus bientôt.

Toutefois, les quelque 1.200 usagers du réseau d'aqueduc municipal de Vallée-Jonction devront attendre au moins deux mois avant qu'ils puissent recommencer à boire de l'eau propre en provenance de leur réseau d'aqueduc.

Il en serait de même pour la lever de l'avis de non-consommation d'eau potable à Vallée-Jonction par le Service de protection de l'environnement.

BOWRING

RABAIS MI-SAISON
ÉPARGNEZ
JUSQU'À 50%

LIQUIDATION DE
MARCHANDISES PROVENANT
DE MANUFACTURIERS ET DE STOCKS

Nous vous offrons, à prix de liquidation, un vaste assortiment d'accessoires pour la maison. De véritables aubaines pour chacune de vos pièces. Des articles discontinués provenant directement du manufacturier vous sont également offerts à prix spéciaux.

Rideaux de douche aux couleurs mode Motif Aspen. Offerts en marine, brun ou rubis. Prix régulier: \$57.00
Prix Bowring: \$45.99

Accessoires plaqués laiton à apparence de bambou. Porte-serviettes, cache-pots, étagères et autres éléments décoratifs.
Prix Bowring: de \$19.99 à \$119.99

HÂTEZ-VOUS! QUANTITÉS LIMITÉES SUR LA PLUPART DES ARTICLES.
En soldé à partir du 13 janvier, jusqu'à épuisement de la marchandise.

Fieldcrest

Serviettes Lustré aux couleurs assorties ou complémentaires. Elles sont parfaites, quel que soit le décor. Tissu éponge rasé d'un côté, 90% coton et 10% polyester.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 24%

BOWRING

Place Fleur de Lys/Place Laurier/Place Québec

Nous acceptons les cartes Master Card/Visa/American Express

VENTE ANNUELLE

LA SEULE ET UNIQUE VENTE DE L'ANNEE

31 janvier

30% à 50%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

À notre SALON DU MEUBLE, vous trouverez tous les éléments nécessaires au confort et à la beauté d'une maison.

- TOUTES LES GRANDES MARQUES
- SERVICE DE DÉCORATION
- ASSORTIMENT COMPLET DE TAPIS

HEURES D'OUVERTURE:
Tous les jours, 9h. a.m. à 5h. 30 p.m.
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi de 9h. a.m. à 5h. p.m.

Facilités de stationnement!

La Signature de Haute Qualité

robert lessard inc

2065 OUEST, BOULEVARD CHAREST, QUÉBEC P. Q.
ANGLE GRAHAM BELL — 527-7323

Hausse de taxes de 24 pour 100 à Saint-Flavien

par Anne-Marie VOISARD

SAINT-FLAVIEN — Les contribuables du village de Saint-Flavien vont faire le saut quand ils vont recevoir leur compte de taxes. A elle seule, la taxe foncière a presque triplé, passant de 26 à 75 cents du \$100 d'évaluation. Dans l'ensemble, la hausse atteint 24 pour 100. Saint-Flavien, village, devient ainsi la municipalité de Lotbinière où les taxes ont probablement le plus augmenté, admet le secrétaire-trésorier Mario Roy.

Le budget de Saint-Flavien, comme celui de plusieurs autres municipalités, a été adopté en vitesse, trois jours avant Noël, alors que les citoyens étaient surtout préoccupés par l'achat des cadeaux. C'est aujourd'hui que la plupart des gens apprendront la mauvaise nouvelle.

Une propriété évaluée à \$30,000 coûtait l'an dernier \$592 de taxes.

Pour la même maison, le compte sera cette année de \$734. C'est un compte assez important lorsqu'on sait que Saint-Flavien, est un village qui regroupe à peine 750 personnes. L'évaluation selon le nouveau rôle existe depuis un an déjà. Ce n'est donc pas l'ajustement à des normes différentes qui peut expliquer une telle hausse.

La loi sur la fiscalité

M. Roy précise aussitôt que les dépenses municipales n'ont rien non plus à voir avec l'augmentation actuelle. "Les dépenses n'ont même pas monté de 4 pour 100", dit-il. Elles étaient l'an dernier de \$350,000. Elles passent à \$363,000 dans le nouvel exercice financier. Selon le secrétaire-trésorier, tout dépend de la nouvelle loi sur la fiscalité municipale. Beaucoup de municipalités ont fait subir l'an dernier des aug-

mentations déguisées de taxes à leurs contribuables. A Saint-Flavien, il y avait eu diminution. Les citoyens vont s'en ressentir cette année.

A part la taxe foncière qui va presque tripler, il y a la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui passe de \$25 à \$50 cette année. Les autres taxes, sauf la taxe d'aqueduc et d'égout qui est réduite de \$1.10 à \$1 du \$100 d'évaluation, demeurent stables. La taxe d'incendie reste à 3 cents du \$100. Les taxes fixes d'aqueduc et d'égout (qui s'ajoutent à la taxe basée sur l'évaluation) vont coûter encore \$75 chacune.

Si on additionne l'ensemble de toutes ces taxes, on constate que le taux de la taxe établi à partir de l'évaluation des propriétés sera cette année de \$1.78 du \$100, comparativement à \$1.39 l'an dernier. A cela, s'ajoute un montant de \$200 en taxes fixes.

Télé câble Saint-Damien peut étendre son service

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-DAMIEN — Le Conseil de la radiodiffusion et de télécommunication canadienne (CRTC) a autorisé Télé câble Saint-Damien Enr., d'étendre son service dans les localités de Saint-Lazare, de Sainte-Claire et de Saint-Anselme.

LEIL, M. Jacques Dumont, propriétaire de Télé câble Saint-Damien Enr., en mentionnant que les abonnés à son service seront reliés à Inter-Vision, de Lévis, et ses 30 canaux micro-ondes (MOTCO).

Selon M. Dumont, "l'endroit de réception se situera à Saint-Anselme et la remontée par câble coaxial se fera jusqu'à Saint-Damien de Bel-lechasse".

En service depuis trois ans, Télé câble Saint-Damien Enr. est au service de quelque 250 abonnés de Saint-Damien et M. Jacques Dumont s'attend d'avoir 1,000 abonnés supplémentaires avec cette extension

dans les localités de Saint-Lazare, de Sainte-Claire et de Saint-Anselme.

Ce sera du 19 janvier au 28 février prochain, qu'un représentant de l'entreprise Télé câble Saint-Damien Enr. passera sur tout le territoire de ces localités ainsi que de Saint-Damien pour permettre aux gens de faire des réservations.

Actuellement, il en coûte un montant mensuel de \$7 aux abonnés de Saint-Damien pour le service de 10 canaux et dorénavant ce coût mensuel pour tous les abonnés de Télé câble Saint-Damien Enr., que ce soit de Saint-Lazare, de Sainte-Claire, de Saint-Anselme ou de Saint-Damien, sera de \$9 avec un service de 30 canaux.

Restauration de la Jacques-Cartier

Une réponse de la Domtar attendue avec impatience

par Isabelle JINCHEREAU

(collaboration spéciale)

PORTNEUF — Les membres du comité de restauration de la rivière Jacques-Cartier attendent avec impatience une réponse officielle de la compagnie Domtar, de Donnacona, concernant leur demande de droit d'accès aux terrains longeant la rivière, de Donnacona au parc des Laurentides, et dont 43 pour 100 appartiennent à la compagnie.

Cette étape cruciale pour le projet de réintroduction du saumon et de la pêche sportive sur la rivière permettrait au comité d'acquiescer 14 pour 100 du total des terrains de la compagnie, soit 114 acres sur un total de 8,255.

Au cours d'une importante conférence de presse tenue hier soir par le comité à Sainte-Catherine, en présence du sous-ministre adjoint au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Armand Leblond, d'un porte-parole d'Hydro-Québec et de plusieurs dirigeants municipaux,

le président du CRJC, M. Romain Boivin, a fait part de son désir de voir la compagnie Domtar s'impliquer immédiatement dans ce dossier, puisque chaque jour de retard empêche de poser des jalons importants.

"Depuis le 11 novembre, date du dépôt de notre demande officielle auprès de la compagnie, le comité n'a reçu aucune réponse à sa demande, pas même un accusé-réception, et il est maintenant en droit de se demander si on le prend au sérieux", de poursuivre M. Boivin.

Désireux de faire le point sur certaines déclarations fort discutables émises dernièrement par un porte-parole de la compagnie et qui laisse sous-entendre que le projet ne recevrait qu'un appui tiède du gouvernement, le comité n'a pas mâché ses mots hier en réitérant que la compagnie Domtar avait des obligations envers les citoyens de cette région.

"Après avoir exploité durant les

80 dernières années la Jacques-Cartier et ses rives, il est tout à fait normal que Domtar permette désormais aux riverains et utilisateurs de récupérer leur rivière, d'autant plus que la compagnie a cessé toute opération forestière sur le cours d'eau", soutient le comité, insistant fortement sur les retombées économiques annuelles de \$5 millions générés par le projet.

De plus, le sous-ministre adjoint au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Armand Leblond, a coupé court aux rumeurs d'étiollement du projet en annonçant que dès l'été 1981, le ministère effectuera les premiers ensemencements de la rivière Jacques-Cartier, à moins que le comité décide de reporter cette étape.

Fondé en 1979, le comité de restauration de la rivière Jacques-Cartier a déjà investi quelque \$40,000 en étude dans le bassin de la rivière, alors que le coût des aménagements pour réintroduire le saumon atlantique est évalué entre \$500,000 et \$1 million.

Quatre contribuables ne veulent pas payer

SAINT-FLAVIEN (A.M.V.) — Quatre contribuables de Saint-Flavien, parmi lesquels se retrouvent les deux plus gros payeurs de taxes, refusent d'acquiescer leur compte. Ensemble, ils doivent environ \$25,000 à la municipalité.

Le secrétaire-trésorier, M. Mario Roy, explique que les contestataires s'en prennent à la taxe d'aqueduc et d'égout. Plutôt que de se voir imposer une taxe basée sur l'évaluation, comme c'est le cas depuis 1974, ces contribuables réclament une taxe qui serait calculée d'après le nombre de pieds linéaires. Le litige a d'ailleurs été porté devant les tribunaux où l'on s'attend que la cause soit entendue.

C'est la Boulangerie Leclerc Inc., propriété de Claude Leclerc de Saint-Flavien, qui doit la plus grosse somme, soit \$12,497 en comptant les intérêts. Les taxes n'ont pas été payées depuis 1979.

Vient ensuite la manufacture de jeans de Gérard Legendre Inc., dont les principaux actionnaires sont Harry Kupperhouse et sa femme Paulette. Le compte n'a pas été acquitté depuis deux ans. Il s'élève à \$9,307 en comptant les intérêts.

Un autre contribuable, M. Gabriel Turgeon, propriétaire de porcherie, doit \$1,862 pour l'année 1980. Son compte de 1979 a été payé. Enfin, il y a M. Denis Boissonneault qui doit \$638.

Le secrétaire-trésorier explique que MM. Turgeon et Boissonneault ne bénéficient pas actuellement du service d'aqueduc et d'égout, contrairement à l'ensemble des autres contribuables. On comprend donc qu'ils aient envie de contester une taxe qui leur coûte \$1 du \$100 d'évaluation pour un service dont ils ne profitent pas.

La Boulangerie Leclerc et l'usine de Gérard Legendre, situées toutes deux au centre du village, jouissent

par ailleurs de tous les services. Gérard Legendre est cette entreprise qui a mis à pied au début de l'été tous ses employés, membres du syndicat des Doigts de fée.

Le motif de la contestation est clair. C'est qu'une taxe calculée d'après le nombre de pieds linéaires coûterait beaucoup moins cher à ces entreprises qu'une taxe calculée à partir de l'évaluation, comme c'est le cas actuellement.

Pourtant, dit le secrétaire-trésorier, cette taxe d'aqueduc existe depuis 1974 et le règlement sur lequel elle s'appuie a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales. Mario Roy s'étonne que les quatre contribuables aient attendu jusqu'à 1979 pour refuser d'acquiescer leur compte.

Carnaval à Black-Lake

BLACK-LAKE — Les troisièmes festivités d'hiver de Black-Lake se dérouleront du 7 au 15 février. Les activités prévues au programme sont un concours de monuments de glace sur les sports d'hiver, un rallye de ski de fond, des tournois de quilles, de cartes, et de hockey, des compétitions entre groupes de huit personnes, du patinage costumé, des spectacles et de soirées récréatives. La participation à ces manifestations sera gratuite. Le comité organisateur a obtenu près de \$10,000 en subventions gouvernementales. Le nom de la mascote sera dévoilé au cours des prochains jours. Le concours pour le choix de la chanson thème prendra fin le 21 janvier. L'an dernier, le festival avait attiré plus de 9,000 personnes.

Pensée du jour

"C'est surtout par manque de sérieux que l'homme plonge dans les pires tragédies."

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

RESTAURANT CAFE D'EUROPE

les 16, 17 et le dimanche 18 janvier
• les tortellini caré d'Europe
• le double consommé aux truffes
• les ris de veau en sauce carcelle. Epinards frais en branches, carottes glacées, pommes de terre risottées
• le chariot des mille douceurs
• café
Le tout \$13.95
27, Ste-Ange, Québec
692-3835

À PLACE QUÉBEC

RODIER PARIS

Liquidation totale

Nouvelles collections

N'achetez rien ailleurs sans avoir vu!

RODIER PARIS

Place Québec

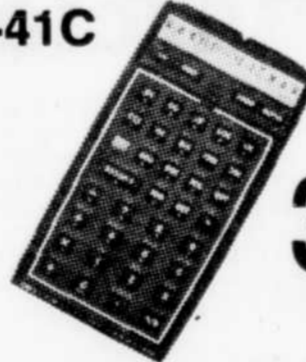
UNE FOIS DE PLUS
Je m'implique

Super Spéciaux de Janvier

HP-41C HEWLETT PACKARD

CALCULATRICE PROGRAMMABLE DE HAUT CALIBRE

- Alphanumérique
- Jusqu'à 2000 pas de programmation



Rég. \$494.99

399⁹⁹

- Imprimante pour 41-C. Rég. \$624.99 599⁹⁹
 - Lecteur de cartes magnétiques. Rég. \$334.99 309⁹⁹
 - Modules mémoire et modules d'applications diverses. Rég. \$72.99 49⁹⁹
- ENSEMBLES À PRIX SPÉCIAUX:**
- HP-41C avec lecteur (cartes). Rég. \$829.99 699⁹⁹
 - HP-41C avec imprimante. Rég. \$1,119.99 979⁹⁹
 - HP-41C avec imprimante et lecteur de cartes Rég. \$1,455.97 1289⁰⁰

Autres spéciaux sur la plupart des calculatrices programmables Hewlett-Packard et Texas Instrument.

COMPUTCENTRE

Dépositaire autorisé: HEWLETT-PACKARD - TEXAS INSTRUMENT - APPLE - CANON - CASIO - NATIONAL - SEMICONDUCTOR - TOSHIBA

PLACE LAURIER (mail est, 2e étage)
(418) 653-5150

CHARGE VISA

Chèques acceptés

La plus romantique des robes que la jeune mariée puisse rêver de porter!

A large jupe à étages festonnée de dentelle Chantilly, ainsi que le corsage à encolure "Queen Ann".

Une magnifique mantille complète l'ensemble.

La mode de la mariée sur votre écran:
Rivière-du-Loup - CIMT-TV 17h50 (le dimanche)
Québec - CFCM-TV 17h45 (le dimanche)
Jonquière - CKRS-TV 18h25 (le samedi)

LOUSON LTEE
275, St-Joseph est, Québec (Entre Dorchester et Caron)

Augmentation de taxes aussi en milieu rural

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LÉVIS — Les citoyens des localités rurales, comme ceux des villes, ne sont pas épargnés non plus par les augmentations des taxes municipales, en 1981.

Ces augmentations varient en général entre 10 pour 100 et 30 pour 100. Les contribuables des municipalités de Bellechasse voient en outre doubler leur taxe des ordures ménagères, à la suite de l'organisation d'un service d'enfouissement sanitaire.

Voici quelques exemples, qui s'ajoutent aux nouvelles déjà publiées dans nos éditions précédentes.

A Pintendre

La municipalité de Saint-Louis-de-Pintendre, avec un budget augmenté de 48 pour 100, a dû accroître

ses revenus de la taxe foncière d'au moins 30 pour 100, en moyenne. Comme un nouveau rôle d'évaluation vient de doubler la valeur inscrite des propriétés, le taux de taxe vient de passer de \$2.12 à \$1.18 par \$100 d'évaluation. Les propriétés situées dans le secteur du lac Baie d'Or sont maintenant l'objet d'une taxe spéciale au taux de \$6.01 du pied linéaire de terrain, afin de contribuer au paiement des services qui ont été installés récemment.

Le budget de cette corporation municipale pour 1981 est au montant de \$1,635,000, ce qui inclut quelque \$865,000 nécessaires au financement de l'infrastructure qui a été agrandie considérablement depuis quelques mois. Les dépenses d'administration et des loisirs ont aussi augmenté substantiellement.

A Saint-Michel

Les contribuables de la municipalité de Saint-Michel voient leur compte de taxes augmenter sensiblement: 105 pour 100 concernant la cueillette des ordures et 19 pour 100 du taux de la taxe foncière qui était en vigueur en 1980.

Le taux de \$2 de la taxe foncière inclut un montant spécial de \$0.25 pour le financement du centre communautaire. Le rôle d'évaluation, totalisant \$7.7 millions, représente environ 30 pour 100 de la valeur marchande des propriétés. Le budget de cette municipalité est de l'ordre de \$283,768. La taxe des ordures a été fixée à \$42 par logement.

A Beaumont

Les dirigeants municipaux de

Beaumont ont réussi un tour de force quasiment incroyable en limitant le total du nouveau budget à \$310,421, ce qui marque une diminution de près de \$17,000 par rapport au montant de l'année dernière. Ils ont voulu comprimer les dépenses au maximum en prenant conscience d'un manque à gagner très important concernant la taxe de vente dont le revenu va maintenant en entier au gouvernement du Québec.

Le taux de la taxe foncière fut augmenté de 6 pour 100 en étant fixé à \$1.71. Le tarif de \$45 inhérent à la cueillette et la disposition des ordures est cependant inchangé. Les contribuables domiciliés au village devront payer une taxe spéciale de \$0.32 par \$100 d'évaluation pour un service d'eau et d'égout que l'on s'apprête à mettre en place. Le taux de

taxe pour le déneigement est passé de \$0.50 à \$0.56. Le rôle d'évaluation totalise \$11 millions, comme c'était le cas en 1980.

A Saint-Gervais

Les contribuables de Saint-Gervais ont réussi à s'en tirer presque sans hausse de taxes, cette année. A la suite de l'acceptation d'un nouveau rôle d'évaluation, qui a fait plus que tripler la valeur inscrite des propriétés, le conseil municipal a diminué le taux d'imposition de \$1.33 à \$0.38. La taxe pour les ordures est cependant doublée en étant fixée à \$45 par logement et à \$90 par commerce.

Cette municipalité, en 1980, avait un budget record de \$254,575, alors qu'il fallait allouer par exemple \$50,000 à l'organisation des fêtes du

bicentenaire de la paroisse de même qu'à des investissements pour l'enfouissement sanitaire. Le budget établi pour cette année est au montant de \$230,774.

A La Durantaye

Le fardeau fiscal des contribuables de la municipalité de La Durantaye vient de s'accroître d'environ 25 pour 100. Le nouveau rôle d'évaluation, un peu plus que trois fois plus considérable que l'ancien, porte le total des valeurs imposables à \$9.8 millions.

Le taux de la taxe foncière est passé de \$1.25 à \$0.55. La taxe pour les ordures ménagères est passée de \$7 à \$40 par logement. Le montant du budget, qui était de \$233,300, l'an dernier, est maintenant de \$243,295.

Le Mérite beauceron proclame deux gagnantes

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — La judoka Denise Thivierge, de Sainte-Marie, et la jeune patineuse artistique Nancy Boulet, de Saint-Georges, ont été proclamées ex aequo "l'Athlète par excellence de l'année 1980 en Beauce".

Pour une troisième année consécutive, le gala du "Mérite beauceron" a remporté un très grand succès, car plus de 500 personnes se sont réunies à la salle "Imprévu" du Manoir Chaudière, à Ville Saint-Georges de Beauce, où les 12 athlètes de la région Chaudière-Etchemin se retrouvaient en lutte pour le titre de "l'Athlète de l'année 1980" du sport beauceron.

Ce fut aux applaudissements de l'assistance que Denise Thivierge et Nancy Boulet se sont vu proclamer ex aequo "l'Athlète de l'année 1980" et gagnantes du trophée "Cercle de

presse de Beauce" par l'entremise de l'ex-président M. Jacques Petit.

En plus, Denise Thivierge et Nancy Boulet ont reçu par l'entremise de M. Roger Fiola, directeur général de la Caisse d'établissement de la Chaudière, un chèque de \$500 qui leur permettra de poursuivre leur entraînement.

Palmarès

La judoka Denise Thivierge, de Sainte-Marie, s'est distinguée en 1980 lors des championnats panaméricains au Venezuela, en l'emportant dans sa catégorie et méritant ainsi une médaille d'or.

Aussi, elle remporta les honneurs d'une compétition internationale en Ontario et mérita des premières positions dans quatre autres épreuves tant au niveau provincial que national.

De son côté, la jeune patineuse artistique Nancy Boulet, de Saint-Georges, mérita 8 médailles d'or en 1980 et ce en autant de compétitions, dans le style libre, en plus d'avoir terminé au premier rang lors d'une rencontre États-Unis-Canada.

Aussi, elle remporta une médaille d'or à la finale provinciale des Jeux du Québec, qui eut lieu à Thetford-Mines, et a été sélectionnée comme membre de l'équipe Senior-Elite du Québec.

Autres récipiendaires

On a profité de cette soirée de gala pour fortifier de cinq nouveaux membres le "temple de la renommée" du sport beauceron et les cinq sportifs honorés ont été: Roland Lacroix, de Sainte-Marie; Raymond Jacques, de Lac-Etchemin; Léo Labbé, de Saint-Georges; Charles "Pit" Poulin, de La Guadeloupe; et Thomas Courie, de Saint-Georges.

Aussi, on procéda à la remise de 24 prix "majors et mérités" à des athlètes ou des organisateurs de la Beauce qui se sont signalés dans différentes disciplines et dont les gagnants ont été:

Bénévole de l'année: M. Jean-Guy Vachon, de Sainte-Marie. Equipe de l'année: Jaros (atome) de Saint-Georges. Événement de l'année: Défi Populaire, de Saint-Georges. Instructeur de l'année: Mme Lise Pelletier, du séminaire de Saint-Georges. Second souffle: Yvon Couture, de Saint-René. Organisme de l'année: Les Beaucerons Jr "B" de Sainte-Marie.

Les Mérites

Automobile: Robert Sirois, de Saint-Georges; balle-molle: Jean Bisson, de Vallée-Jonction; ballon sur glace: Germain Poulin, de Saint-Victor; boxe: Daniel Nadeau, de Saint-Gédéon; course de fond: Robert Couture, de Saint-Honoré; football: Claude Catellier, de Saint-Georges; golf: France Dallaire, de Saint-Georges; hockey majeur: Denis Blais, de Saint-Georges; judo: Denise Thivierge, de Sainte-Marie; karaté: Guy Bergeron, de Sainte-Marie; patinage artistique: Nancy Boulet, de Saint-Georges; soccer: Bernard Gendreau, de Saint-Georges; sports aquatiques:

Julie Poulin, de Saint-Georges-Ouest; sports scolaires: Luce Dallaire, de Saint-Georges; tennis: Jean Dallaire, de Saint-Georges; volleyball: Jules Caron, de Saint-Proper.

Par ailleurs, les 12 candidats pour le titre de "Athlète de l'année 1980" ont été:

janvier: Pierre Bourque (hockey) de Saint-Georges; février: Denise Thivierge (judo) de Sainte-Marie; mars: Dominique Cloutier (nage synchronisée) de Saint-Georges; avril: Nancy Boulet (patinage artistique) de Saint-Georges;

mai: Marie-Claude Veilleux (nage) de Saint-Georges; juin: Jean Pelchat (handicapé) de Saint-Georges;

juillet: Pierre Boulé (balle-molle) de Vallée-Jonction;

août: France Dallaire (golf) de Saint-Georges;

septembre: Robert Couture (course de fond) de Saint-Honoré-Shenley;

octobre: Ricky Therrien (hockey) du Lac-Drolet;

novembre: Guillaume Poulin (football) de Notre-Dame-des-Pins;

décembre: Louis Vachon (patinage artistique) de Sainte-Marie.

Télé câble Saint-Damien peut étendre son service

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-DAMIEN — Le Conseil de la radiodiffusion et de télécommunication canadienne (CRTC) a autorisé Télé câble Saint-Damien Enr., d'étendre son service dans les localités de Saint-Lazare, de Sainte-Claire et de Saint-Anselme.

Le coût de ce projet d'expansion est d'au moins \$500,000 et les travaux débuteront en mai prochain, pour être complétés à la fin de juillet en ce qui regarde la structure de base, puis en août prochain pour le raccordement des clients.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au S.O.L.E.I.L. M. Jacques Dumont, propriétaire de Télé câble Saint-Damien Enr., en mentionnant que les abonnés à son service seront reliés à Inter-Vision, de Lévis, et ses 30 canaux micro-ondes (MOTCO).

Selon M. Dumont, "l'endroit de réception se situera à Saint-Anselme et la remontée par câble coaxial se fera jusqu'à Saint-Damien de Bellechasse".

En service depuis trois ans, Télé câble Saint-Damien Enr. est au ser-

vice de quelque 250 abonnés de Saint-Damien et M. Jacques Dumont s'attend d'avoir 1,000 abonnés supplémentaires avec cette extension dans les localités de Saint-Lazare, de Sainte-Claire et de Saint-Anselme.

Ce sera du 19 janvier au 28 février prochain, qu'un représentant de l'entreprise Télé câble Saint-Damien Enr. passera sur tout le territoire de ces localités ainsi que de Saint-Da-

mien pour permettre aux gens de faire des réservations.

Actuellement, il en coûte un montant mensuel de \$7 aux abonnés de Saint-Damien pour le service de 10 canaux et dorénavant ce coût mensuel pour tous les abonnés de Télé câble Saint-Damien Enr., que ce soit de Saint-Lazare, de Sainte-Claire, de Saint-Anselme ou de Saint-Damien, sera de \$9 avec un service de 30 canaux.

Tournoi de badminton en février, à Saint-Michel

SAINT-MICHEL — Le directeur du Service des loisirs de la municipalité de Saint-Michel de Bellechasse, Jacques Lacroix, a annoncé la préparation d'un tournoi de badminton à l'intention des sportifs de la Rive-Sud, dans les catégories intermédiaire et débutant. Le 1er février est la date limite d'inscription,

car le tournoi aura lieu les 6, 7 et 8 février, au centre communautaire de Saint-Michel.

Ce service des loisirs organise deux nouvelles activités pour la période de l'hiver: l'initiation au karaté et la danse populaire, dont le début est prévu pour les 22 et 21 janvier respectivement.

ABONNEZ-VOUS!

647-3333

BOWRING

RABAIS MI-SAISON

ÉPARGNEZ
JUSQU'À 50%

LIQUIDATION DE
MARCHANDISES PROVENANT
DE MANUFACTURIERS ET DE STOCKS

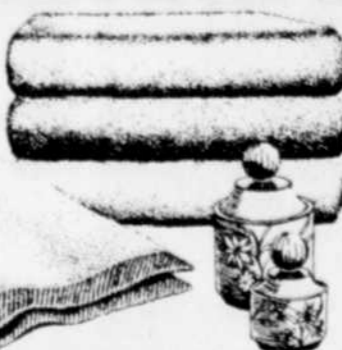
Nous vous offrons, à prix de liquidation, un vaste assortiment d'accessoires pour la maison. De véritables aubaines pour chacune de vos pièces. Des articles discontinués provenant directement du manufacturier vous sont également offerts à prix spéciaux.

Rideaux de douche aux couleurs mode
Motif Aspen. Offerts en marine,
brun ou rubis. Prix régulier: \$57.00
Prix Bowring: \$45.99

Accessoires plaqués laiton à apparence
de bambou. Porte-serviettes, cache-pots,
étagères et autres éléments décoratifs.
Prix Bowring: de \$19.99 à \$119.99

HÂTEZ-VOUS! QUANTITÉS LIMITÉES SUR LA PLUPART DES ARTICLES.
En solde à partir du 13 janvier, jusqu'à épuisement de la marchandise.

Fieldcrest



Serviettes lustrées
aux couleurs assorties ou
complémentaires. Elles
sont parfaites, quel que soit
le décor. Tissu époussette
rasé d'un côté, 90% coton
et 10% polyester.

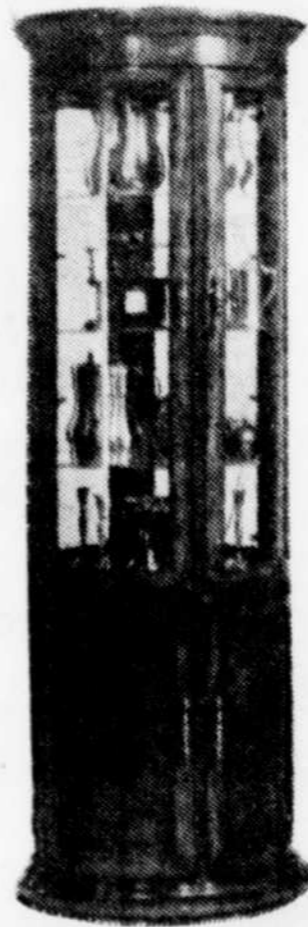
ÉPARGNEZ JUSQU'À
24%

BOWRING

Place Fleur de Lys/Place Laurier/Place Québec

Nous acceptons les cartes Master Card/Visa/American Express

VENTE ANNUELLE LA SEULE ET UNIQUE VENTE DE L'ANNEE 31 janvier



30%
à
50%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE
EN MAGASIN

A notre SALON DU MEUBLE, vous trouverez tous les éléments nécessaires au confort et à la beauté d'une maison.

- TOUTES LES GRANDES MARQUES
- SERVICE DE DÉCORATION
- ASSORTIMENT COMPLET DE TAPIS

HEURES D'OUVERTURE:
Tous les jours, 9h. a.m. à 5h. 30 p.m.
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi de 9h. a.m. à 5h. p.m.

Facilités de stationnement



La Signature de Haute Qualité

robert lessard inc

2065 OUEST, BOULEVARD CHAREST, QUÉBEC P. Q.
ANGLE GRAHAM BELL — 527-7133

La Pocatière

Le stade couvert sera réparé en deux étapes

par Réal LABERGE

LA POCATIÈRE — Pour corriger un affaissement des gradins et de la dalle de la patinoire couverte municipale, la ville de La Pocatière a décidé, mardi soir, de recourir à un nouveau procédé impliquant une réparation en deux temps.

Au coût de \$78,000, on entreprendra dès la fin de la présente saison, la démolition des gradins existants et la construction de nouveaux gradins sur une charpente légère. Plus tard, dans un an ou plus, ces travaux seront complétés par un soulèvement de la dalle de la patinoire, au moyen de l'injection contrôlée de coulis (mortier de ciment). Aucun prix n'a été mentionné pour cette deuxième étape.

Selon l'ingénieur municipal, M. Paul B. Bois, il s'agit là du procédé le plus sécuritaire et le plus économique à utiliser dans les circonstances.

Dissident

Cette méthode n'a toutefois pas

été jugée satisfaisante par l'un des conseillers, M. Gratien Jean, qui a enregistré sa dissidence à la décision positive prise par tous les autres membres du conseil municipal.

M. Jean s'est refusé à tout commentaire au sujet de son désaccord.

Par contre, certaines sources d'information ont signalé qu'avant que l'ingénieur municipal ne formule sa suggestion d'une réparation en deux étapes, des évaluations sommaires avaient indiqué qu'il pourrait en coûter jusqu'à \$180,000 pour une correction unique et définitive de l'affaissement du sol de l'aréna.

Un choix

Dans les circonstances, les membres du conseil avaient un choix à faire entre la possibilité d'un rajustement de la dalle de la patinoire en un seul temps et à un coût préalablement déterminable, ou le risque de coûts pouvant fluctuer en moins ou en plus, selon qu'une partie des

travaux ne sera plus nécessaire ou devra être exécutée inutilement.

On pourra également avoir à défrayer des majorations inhérentes aux délais encourus.

A quoi viendront aussi s'ajouter entre-temps les difficultés à surmonter dans l'étalement de la couche de glace de la patinoire, étant donné le dénivellement qui résulte de l'affaissement de terrain.

La première étape

Dans les prévisions de \$78,000 de la première étape, l'ingénieur municipal a projeté le percement d'une porte de 10 pieds de largeur par 12 pieds de hauteur dans le mur nord-est de l'aréna, où se trouvent les gradins, afin de faciliter l'accès aux travaux de démolition et de ne pas avoir à enlever une partie des bandes et la baie vitrée. On évitera également la circulation de machines lourdes sur la dalle de la patinoire. Cette porte pourra n'être que temporaire, ne servant que pour la période des travaux, ou rester permanente, comme sortie supplémentaire.

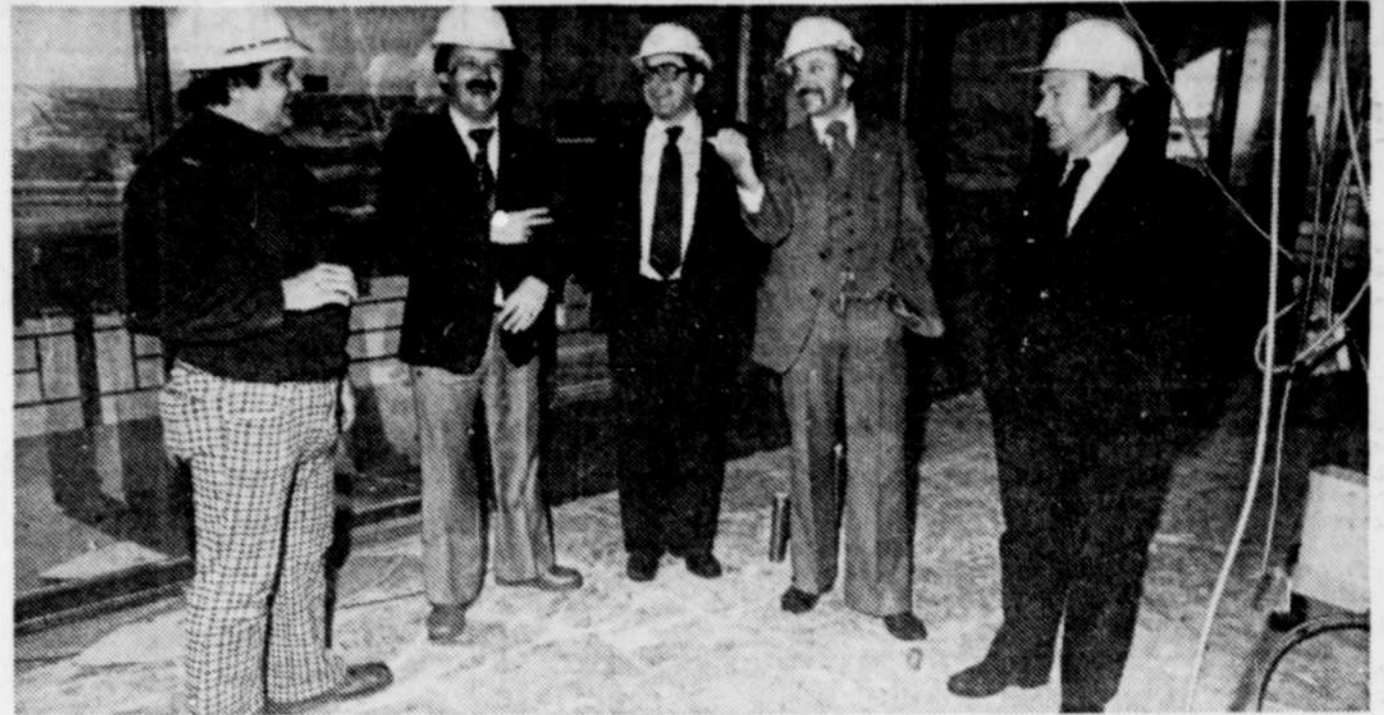
En plus de la porte, la première étape des travaux de réfection comprendra notamment le plantage de 40 pieux de bois crésotés près de la dalle de la patinoire, afin de supporter la charpente d'acier et les assises de béton des nouveaux gradins et des sièges.

Deuxième étape

Concernant d'autre part la deuxième étape qui est reportée à plus tard, l'ingénieur Bois précise dans un rapport au conseil municipal qu'elle consistera d'abord à faire un relevé mensuel du rebondissement de la dalle, suite à la démolition et à la disparition du poids des gradins existants.

On procédera par la suite au relèvement de la dalle, par le moyen de l'injection de coulis de ciment, une fois que la stabilité sera revenue.

Cette stabilité de la dalle pourrait se produire, selon les informations techniques fournies à l'ingénieur municipal, dans les douze mois qui suivront la démolition des gradins existants.



MM. Adélaré Paré, entrepreneur général, Jean-Yves Sawyer, chef de la restauration, Jean-Guy Pronovost, chef administratif, Gilles Séguin, directeur de l'ICD et Maurice Boyer, chargé de la promotion et des relations publiques.

Rénové, l'Institut coopératif Desjardins rouvrira en février

LEVIS — L'Institut coopératif Desjardins, de Lévis, centre résidentiel de formation rattaché au Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins qui était fermé depuis juillet dernier, ouvrira ses portes le 2 février 1981 pour accueillir de nouveau sa clientèle ancienne et nouvelle dans un décor et une ambiance intérieurs tout à fait renouvelés.

Par suite d'un investissement de près de \$1,6 million par le mouvement, des travaux de réfection et de réaménagement complet ont été exécutés; ils permettront à l'ICD de satisfaire aux exigences de la pédagogie moderne en plus de créer un environnement propice à la détente.

C'est ainsi que l'ICD reprendra ses activités avec une nouvelle équipe professionnelle dans des locaux refaits et plus fonctionnels et offrant aux futurs usagers une formule adaptée à la décennie 80.

L'hébergement comprend 56 chambres avec lit double et 8 chambres avec lits jumeaux. Chaque chambre a été refaite, agrandie, insonorisée et pourvue de services sanitaires individuels et équipée du téléphone et de la télévision.

Quant à la restauration, le matin et le midi, on pourra utiliser le service de cafétéria ou de buffet. Le repas du soir se prendra à la salle à manger avec service aux tables. Aux heures de repas et en soirée, le salon-bar sera ouvert.

En plus d'offrir un environnement physique agréable, l'ICD fournira à ses résidents toutes les informations utiles concernant les activités récréatives de la région de Québec tant au plan culturel ou social que sportif. Il sera ainsi possible de s'inscrire à l'avance à des activités variées, telles le tennis, le racketball, la natation, le golf, le ski de randonnée, etc. Et à l'intérieur même de l'ICD, des expositions diverses se dérouleront en permanence.

Comme l'ICD se veut d'abord et avant tout un centre de formation où le stagiaire peut compter sur des moyens qui facilitent les apprentissages, l'accent a été mis sur l'équipement de communication. Les huit salles de cours sont munies d'un réseau multimédia permettant l'utilisation des plus récentes techniques de communication sur place

et à distance. Quant aux quatre salles de cours du rez-de-chaussée, elles peuvent se transformer en un vaste auditorium. On offre dans chaque salle de cours, en plus d'un mobilier moderne, confortable et pratique, un environnement climatisé et insonorisé. Le matériel périéducatif disponible comprend outre les tableaux et chevalets, des projecteurs 16 mm et à diapositives, des rétroprojecteurs, des magnétophones et des magnétoscopes, la télévision par câble ou en circuit fermé, un service d'impression et de photocopie.

L'ICD a une histoire et un passé chargés de réalisations: il entend poursuivre son action. A cette fin, il met tout en oeuvre pour accueillir les groupes du MCPED, du mouvement coopératif en général et d'entreprises privées ou autes qui désirent y tenir un stage de formation, une rencontre d'administrateurs ou de dirigeants, une réunion à caractère particulier ou encore un colloque.

L'ICD a refait son décor et ses aménagements mais il conserve son esprit d'accueil et de dynamisme qui l'a toujours caractérisé.

Le PC décidera cette semaine s'il aura un candidat dans Lévis

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil
LEVIS — Les nouveaux dirigeants de l'association du Parti conservateur dans Lévis décideront, cette semaine, si ce parti fédéral aura un candidat lors des élections partielles attendues dans cette circonscription.

La date pour les mises en candidature sera annoncée aussitôt, a déclaré hier au SOLEIL M. Marcel Huot, de Saint-Rédempteur.

On sait que le poste de député de Lévis est vacant depuis la démission de Me Raynald Guay, à la fin d'août 1980. On sait aussi que Me Gaston Gourde sera candidat chez les libéraux et que M. Daniel Vachon représentera le Nouveau Parti démocratique.

Les militants conservateurs de ce comté, qui, à cause de la tempête, n'étaient pas tellement nombreux à leur assemblée annuelle tenue dimanche dernier, ont laissé en effet à

leurs nouveaux dirigeants la décision d'une éventuelle participation à la campagne électorale.

En présence du sénateur Jacques Flynn et du président de l'association québécoise, Me Marcel Danis, ces progressistes-conservateurs de Lévis ont néanmoins choisi leurs délégués pour le congrès national prévu pour le mois prochain et ils ont aussi élu de nouveaux dirigeants à l'association de comté.

M. Gilles Ruel, de Saint-David, fut élu président, poste qu'il a déjà occupé jusqu'en octobre 1979, alors que M. Roland Garneau avait pris la relève. M. Marcel Huot a été désigné à la vice-présidence de même que M. Simon Dubois.

On y retrouve d'autres directeurs, comme MM. Nazaire Fréchette, Gilles Mousseau et Mme Johanne Hettrington. Les tâches de secrétaire et de trésorier ont été confiées respectivement à Mme Suzanne Guay et M. Pierre Jean.

Un mort

Un accident de la route survenu à Sainte-Justine, dans le comté de Bellechasse, lundi dernier, a eu des suites funestes. La Sûreté du Québec, poste de Saint-Camille, précise que Nancy Carrier, âgée de huit ans, fille de Marcel Carrier, de Sainte-Justine, a succombé à ses blessures vers 16h30, hier après-midi. La fillette avait été heurtée par une auto non loin du domicile de ses parents.

Inscriptions

SAINT-ROMUALD — Les inscriptions pour les cours, ateliers et autres activités organisées par le service des loisirs de la ville de Saint-Romuald auront lieu du 16 au 20 janvier, entre 9h et 17h. Les citoyens désirant plus d'information peuvent communiquer par téléphone au numéro 839-6413.

Pensée du jour

"C'est surtout par manque de sérieux que l'homme plonge dans les pires tragédies."

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
833-7914

RESTAURANT
CAFÉ D'EUROPE

les 15, 17 et le dimanche 18 janvier
• les tortillons café d'Europe
• le double consommé aux profiteroles
• les 15 de veau en escalote
• les carottes, épinards frais en branches, carottes glacées, pommes de terre rissolées
• le chariot des mille douceurs
• café
Le tout \$13.95
27, Ste-Angèle, Québec
692-3835

À PLACE QUÉBEC
RODIER PARIS
Liquidation totale
Nouvelles collections
N'achetez rien ailleurs sans avoir vu!

UNE FOIS DE PLUS
Je m'implique

Super Spéciaux de Janvier

hp HEWLETT PACKARD

HP-41C CALCULATRICE PROGRAMMABLE DE HAUT CALIBRE Rég. \$494.99 **399⁹⁹**

- Alphanumérique
- Jusqu'à 2000 pas de programmation

- Imprimante pour 41-C. Rég. \$624.99 **599⁹⁹**
- Lecteur de cartes magnétiques. Rég. \$334.99 **309⁹⁹**
- Modules/mémoire et modules d'applications diverses. Rég. \$72.99 **49⁹⁹**

ENSEMBLES À PRIX SPÉCIAUX:

- HP-41C avec lecteur (cartes). Rég. \$829.99 **699⁹⁹**
- HP-41C avec imprimante. Rég. \$1,119.99 **979⁹⁹**
- HP-41C avec imprimante et lecteur de cartes Rég. \$1,455.97 **1289⁰⁰**

Autres spéciaux sur la plupart des calculatrices programmables Hewlett-Packard et Texas Instrument.

COMPLÉMENTAIRE

Dépositaire autorisé: HEWLETT-PACKARD - TEXAS INSTRUMENT - APPLE - CANON - CASIO - NATIONAL - SEMICONDUCTOR - TOSHIBA

PLACE LAURIER (mail est, 2e étage)
(418) 653-5150

Chèques acceptés

La plus romantique des robes que la jeune mariée puisse rêver de porter!

A large jupe à étages festonnée de dentelle Chantilly, ainsi que le corsage à encolure "Queen Ann".

Une magnifique mantille complète l'ensemble.

La mode de la mariée sur votre écran:
Rivière-du-Loup - CIMT-TV 17h50 (le dimanche)
Québec - CFMC-TV 17h45 (le dimanche)
Jonquière - CKRS-TV 18h25 (le samedi)

LOUSON LTEE
275, St-Joseph est, Québec (Entre Dorchester et Caron)

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

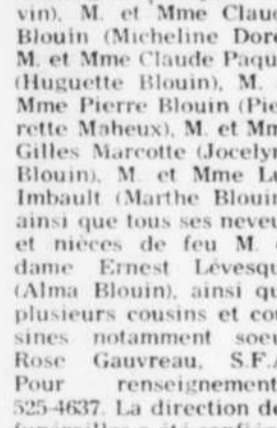
BLOUIN (Arthémise) — A Québec, le 14 janvier 1981, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Arthémise Blouin, fille de feu M. Omer Blouin et de feu Mme Arthémise Gauvreau. Elle demeurait au 1077, Raguville, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi, le 16 janvier, à 14h. Départ du Funéraire Carillon, 160, rue Carillon à 13h50 pour l'église du Sacre-Coeur-de-Jésus et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa sœur: M. et Mme Robert Gauvin (Marie Blouin); ses frères: M. et Mme Ferdinand Blouin (Thérèse Voyer), M. et Mme Rosaire Blouin (Jeanne d'Arc Soudard); sa belle-sœur, Mme Simon Blouin et sa fille Bertha; ses neveux et nièces: M. et Mme Romeo Gonet (Marielle Gauvin), M. et Mme Fernand Gauvin (Colette Soudard), M. et Mme Yves Gauvin (Diane Hamel), M. et Mme Georges Hamel (Ginette Gauvin), M. et Mme Eddy Lanteigne (Jocelyne Gauvin), M. et Mme Claude Blouin (Micheline Doré), M. et Mme Claude Paquet (Huguette Blouin), M. et Mme Pierre Blouin (Pierrette Maheux), M. et Mme Gilles Marcotte (Jocelyne Blouin), M. et Mme Luc Imbault (Marthe Blouin), ainsi que tous ses neveux et nièces, de feu M. et Mme Ernest Lesvesque (Alma Blouin), ainsi que plusieurs cousins et cousines notamment sa sœur Rose Gauvreau, S.F.A. Pour renseignements: 525-4637. La direction des funérailles a été confiée à la



BLOUIN (Arthémise)

Coop du Pied de la Falaise

BRETON (Gaudias) — A l'Hôpital Laval, le 13 janvier, 1981, à l'âge de 73 ans, est décédée M. Gaudias Breton, époux de dame Beatrice Bloudeau. Il demeurait à St-Sylvestre, comté Lotbinière. Les funérailles auront lieu samedi le 17 janvier à 15h. Départ du funéraire Parent St-Sylvestre à 14h45, pour l'église de St-Sylvestre, paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Aline (Raymond Painchaud), Simone (Leo Landry), Lucille (Roland Goulet), Angèle (Roch Beauharnois), Roger (Suzanne Fortin), Diane (Denis Bourgault), et Judith



BLOUIN (Arthémise)

Normand Bourgault), de nombreux petits-enfants, ainsi que ses sœurs, frères, ses belles-sœurs, et beaux-frères.

DELSISLE (Judith Germain) — A Donnacona le 14 janvier 1981, à l'âge de 61 ans, est décédée dame Judith Germain, épouse de M. Vincent Delisle, elle demeurait au 506 boul. Gaudreau, Donnacona (Les Ecureuils). Les funérailles auront lieu samedi le 17 janvier à 15h30. Départ du funéraire Roger Benoit & Fils Ltée 324 Notre-Dame Donnacona à 15h15, pour l'église de St-Jean Baptiste de Donnacona et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Jocelyn Delisle (Micheline Trépanier), M. et Mme Christian Delisle (Diane Delisle), M. et Mme Jean Delisle (Josette Delisle), Mlle Luce Delisle, Mlle Marcelle Delisle et Pierre Olivier-Houde, sa mère Mme Laurence Germain, plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

DOIRON (Amanda Gonthier) — A l'Hôpital d'Armagh, le 14 janvier 1981, à l'âge de 81 ans et 10 mois, est décédée dame Amanda Gonthier, épouse de feu M. Joseph Doiron. Elle demeurait à St-Raphaël comté de Belchacras. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 janvier, à 15h. Départ du salon funéraire Roy et Rouleau Inc. St-Raphaël à 14h45, pour l'église de St-Raphaël, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, sa sœur, son frère, beaux-frères, belles-sœurs, plusieurs petits-enfants. La direction des funérailles Roy et Rouleau Inc. Armagh, Cte Bellechasse

LAPENSEE (Georges-Henri) — A Québec, le 14 janvier 1981, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Georges-Henri Lapensee, employé du département des Transports maritimes à sa retraite et ex-musicien de la Symphonie de Québec, époux de dame Jeannette O'Connor. Il demeurait au 331, rue St-Luc. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 janvier, à 10h. Départ du funéraire Lapine-Cloutier Ltée 535, des Oblats à 9h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière Notre-Dame d'Otawa. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Lise, M. et Mme Jean-Yves Paquet (Jeanne), M. et Mme Georges Lapensee (Monique Pelletier), M. Jean-Paul Lapensee, M. Lucien Lapensee, M. et Mme Patrick Paquet (Lilianne), ses petits-enfants: Sylvie, Jocelyn, Daniel, Danielle, Yves, Sébastien, Carl, Martin, Julie et Mélanie; ses beaux-frères et belles-sœurs: sœur Aline O'Connor, g.s.o., de Gaspé, M. et Mme Alexandre English (Marie-Anne), M. et Mme Lorenzo Gaudreau (Lise-Aimée), M. Paul-Albert O'Connor.

LAUWERS (Rosa Paquet) — A Québec, le 14 janvier 1981, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Rosa Paquet, épouse de feu Jean-Baptiste Lauwers, elle demeurait au 215 St-Jean, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 janvier à 14h. Départ de la Coop. Funéraire du Plateau 260 des Franciscains à 13h45, pour l'église St-Jean Baptiste et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil son frère Alexis, ses sœurs, Mme Eugène Malouin, Mme Arthur Fortier, plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

MAHEUX (Jeanne Bolduc) — A Québec, le 13 janvier 1981, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Jeanne Bolduc, épouse de M. Albert Maheux. Elle était la fille de feu M. Georges Bolduc et de feu dame Elmire Lachance, autrefois de la paroisse St-Charles de Limoilou. Elle demeurait au 333, 13e Rue, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi, le 16 janvier 1981, à 14h00. Départ de la Coop funéraire de l'Anse 280, 8e Rue à 13h50 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière de la Reine, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 janvier, à 14h. Départ du funéraire Lapine-Cloutier Ltée 153, St-Joseph est à 13h45 pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Paul Lacroix (Lucie Fourmery), Mme Lionel Lessard (Marie-Laure), M. et Mme Lacroix, M. et Mme Yvon Morency (Denise), M. et Mme Pierre Lacroix (Françoise Audet), M. Henri Ouellette; sa belle-sœur: sœur Isabelle Lacroix des Soeurs de l'Immaculée-Conception, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-



MAHEUX (Jeanne Bolduc)

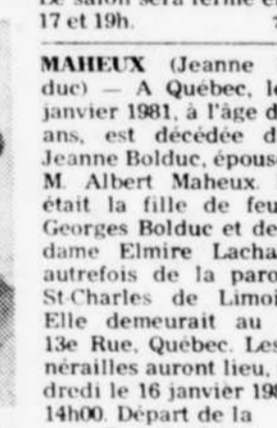
enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Le funéraire sera ouvert à compter de 14h mercredi le 14 janvier. Pour renseignements: 529-3371.

SAUVAGEAU (Bernadette Sauvageau) — A Donnacona, le 14 janvier 1981, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Bernadette Sauvageau, épouse de feu M. Arthur Sauvageau. Elle demeurait au 282 Notre-Dame, Donnacona. Les funérailles auront lieu samedi le 17 janvier, à 14h30. Départ du funéraire Roger Benoit et Fils Ltée 324 Notre-Dame Donnacona à 14h15, pour l'église St-Agnès de Donnacona, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le

deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Georges Sauvageau (Aurore Cormier), M. et Mme Jacques Sauvageau (Cécile Godin), M. et Mme André Sauvageau (Claire Lemay (Bertha), M. et Mme Philippe Beaumont (Annette), M. et Mme Léopold Godin (Marthe), M. et Mme Marc Fortin (Colette), M. et Mme Robert Diamond (Odette), ses sœurs, beaux-frères, et belles-sœurs, M. et Mme Oscar Roy, M. et Mme Léon Ouellet, M. et Mme Paul Doré, Mme Magella Beaumont, Mme Ernest Sauvageau, Mme Léopold Sauvageau, M. Ovide Sauvageau.

TREMBLAY (Yvonne Huard) — A Québec, le 14 janvier 1981, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Yvonne Huard, épouse de feu Eugène Tremblay. Elle demeurait autrefois dans la paroisse St-Roch. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi, le 16 janvier, à 14h en l'église St-Roch. L'inhumation se fera au cimetière Belmont sous la direction de la maison Lapine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil, outre son fils, Serge Tremblay, son frère, sa belle-sœur et ses sœurs: M. et Mme Achille Huard, Mme Rose-Anne Huard, Mlle Heures, Mme Blanche Bégin-Huard, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

VILLENEUVE (Louis) — A Québec, le 14 janvier 1981, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Louis Villeneuve, époux de dame Simone Latulippe. Il demeurait au 119 des Lilas ouest, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 janvier à 10 heures. Départ du funéraire Lapine-Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa Charlesbourg à 9h45 pour l'église Ste-Odile et de là au cimetière Notre-Dame des Laurentides. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Pierre, Josette, Benoît et Brigitte, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Nelson Giroux (Blanche), sœur Thérèse Villeneuve des sœurs du Bon Pasteur, Mme René Garneau (Georgette), M. et Mme Léandre Pageau (Bernadette), M. et Mme Lucien Binet (Noëlla), M. et Mme Raymond Grenier (Monique), M. et Mme Yvon Barbeau (Yvette), M. et Mme Jean-Marie Brisson (Jeannine), M. et Mme Paul Giroux (Germaine), Mme Charles Brousseau (Alberta), M. et Mme Paul Latulippe (Rose-Anne), M. et Mme Napoleon Dupuis (Jeanne d'Arc), M. et Mme Lorenzo Robitaille (Irène), Mme Albert Latulippe (Loretta), et M. Ulric Dupuis. Pour renseignements: 529-3371.



VILLENEUVE (Louis)

VOGT (Marthe Brochu) — A Montréal, au pavillon Ross, à l'âge de 53 ans, est décédée dame Marthe Brochu Vogt, fille de feu Zénon Brochu et de feu dame Alberta Bourdeau. Elle laisse dans le deuil son fils: Walter Vogt (Danielle Terreault); sa fille: Marguerite Vogt (Michael McFarlane) de Palm Beach, et deux petits-enfants, Mélissa McFarlane et William-Oliver Vogt; ses sœurs: Marguerite, Alice, Rita et Pierrette de Montréal, ainsi que Yvet-

te et Camille de Québec; ses frères: Jean-Paul de Chicoutimi et Georges Brochu de Québec. Plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu à Montréal, le 19 janvier à 11h, en l'église Ste-Colette, Montréal-Nord. A la demande de la défunte, le corps ne sera pas exposé.

ARMSTRONG (Louis-Charles) — Samedi le 17 janvier 1981, à 17h, en l'église St-Malo, sera chanté le service anniversaire de Louis-Charles Armstrong, époux de Laurence Côté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Théophile) — Samedi le 17 janvier 1981, à 15h, en l'église Notre-Dame de l'Espérance, Giffard, sera chanté le service anniversaire de M. et Mme Théophile Beaudry (Lucienne Robert). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



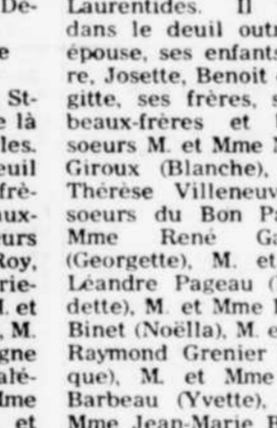
ARMSTRONG (Louis-Charles)

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard, consultant canadien de la situation de la femme, Mme Doris Anderson, au sujet du litige portant sur les dates de la prochaine

BERNIER (Lucien) — Mme. Marielle Moreau Bernier remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Lucien Bernier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

JULIEN (Marguerite Côté) — Mlle Yvonne Côté remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné des condoléances par offrandes de messes, lors du décès de sa sœur.

GAUTHIER (d'abbé Odilon) — Samedi le 17 janvier 1981, à 17h, en l'église St-Malo, sera chanté le service anniversaire de Louis-Charles Armstrong, époux de Laurence Côté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



BEAUDRY (Théophile)

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard, consultant canadien de la situation de la femme, Mme Doris Anderson, au sujet du litige portant sur les dates de la prochaine

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BERNIER (Lucien) — Mme. Marielle Moreau Bernier remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Lucien Bernier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

ALAIN (Gaston) — Samedi le 17 janvier 1981, à 19 heures, en l'église St-Dominique, rue Grande-Allee, sera célébré le service anniversaire de M. Gaston Alain, époux de dame Annie Moore. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à la Sainte-Vierge, à Jean-Paul 1, au St-Esprit pour faveurs obtenues. D.D.



ALAIN (Gaston)

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à la Sainte-Vierge, à Jean-Paul 1, au St-Esprit pour faveurs obtenues. D.D.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BERNIER (Lucien) — Mme. Marielle Moreau Bernier remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Lucien Bernier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

ALAIN (Gaston) — Samedi le 17 janvier 1981, à 19 heures, en l'église St-Dominique, rue Grande-Allee, sera célébré le service anniversaire de M. Gaston Alain, époux de dame Annie Moore. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à la Sainte-Vierge, à Jean-Paul 1, au St-Esprit pour faveurs obtenues. D.D.



ALAIN (Gaston)

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à la Sainte-Vierge, à Jean-Paul 1, au St-Esprit pour faveurs obtenues. D.D.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BERNIER (Lucien) — Mme. Marielle Moreau Bernier remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Lucien Bernier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

ALAIN (Gaston) — Samedi le 17 janvier 1981, à 19 heures, en l'église St-Dominique, rue Grande-Allee, sera célébré le service anniversaire de M. Gaston Alain, époux de dame Annie Moore. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à la Sainte-Vierge, à Jean-Paul 1, au St-Esprit pour faveurs obtenues. D.D.



ALAIN (Gaston)

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à la Sainte-Vierge, à Jean-Paul 1, au St-Esprit pour faveurs obtenues. D.D.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BERNIER (Lucien) — Mme. Marielle Moreau Bernier remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Lucien Bernier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

ALAIN (Gaston) — Samedi le 17 janvier 1981, à 19 heures, en l'église St-Dominique, rue Grande-Allee, sera célébré le service anniversaire de M. Gaston Alain, époux de dame Annie Moore. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à la Sainte-Vierge, à Jean-Paul 1, au St-Esprit pour faveurs obtenues. D.D.



ALAIN (Gaston)

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à la Sainte-Vierge, à Jean-Paul 1, au St-Esprit pour faveurs obtenues. D.D.

nous sympathisons à votre deuil. LE SOLEIL

nue avec promesse de faire publier. V.C. 702147

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. D.B. 702150

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus. J.M. 702204

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C. 702150

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.L.A. 702150

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. D.P. 702154

REMERCIEMENTS à la Sainte-Vierge pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. L.M. 702154

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. R.V. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M.C.M. 702154

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier. M

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BLOUIN Arthémise
BRETON Gaudias
DELISLE Judith
DOIRON Amanda
LACROIX Albertine
LAPENSEE Georges-H.
LAUWERS Rosa
MAHEUX Jeanne
OUMET Albert
ROY Henri
SAUVAGEAU Bernadette
TREMBLAY Yvonne
VILLENEUVE Louis
VOGT Marthe

BLOUIN (Arthémise)



A Québec, le 14 janvier 1981, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Arthémise Blouin, fille de feu M. Omer Blouin et de feu M. Arthémise Gauvreau. Elle demeurait au 1875, Rigauville, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi, le 16 janvier, à 14h. Départ du Funerarium Carillon 160, rue Carillon

à 13h30 pour l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa sœur: M. et Mme Robert Gauvin (Marie Blouin); ses frères: M. et Mme Ferdinand Blouin (Thérèse Voyer), M. et Mme Rosaire Blouin (Jeanne d'Arc Soulard); sa belle-sœur: Mme Simone Blouin et sa fille: Bertha; ses neveux et nièces: M. et Mme Romeo Gionet (Marielle Gauvin), M. et Mme Fernand Gauvin (Colette Soulard), M. et Mme Yves Gauvin (Diane Hamel), M. et Mme Georges Hamel (Ginette Gauvin), M. et Mme Eddy Lantaigne (Jocelyne Gauvin), M. et Mme Claude Blouin (Micheline Doré), M. et Mme Claude Paquet (Huguette Blouin), M. et Mme Pierre Blouin (Pierrette Maheux), M. et Mme Gilles Marcotte (Jocelyne Blouin), M. et Mme Luc Imbault (Marthe Blouin), ainsi que tous ses neveux et nièces de feu M. et Mme Ernest Lévesque (Alma Blouin), ainsi que plusieurs cousins et cousines notamment son neveu Rose Gauvreau, S.F.A. Pour renseignements: 525-4637. La direction des funérailles a été confiée à la

Coop du Pied de la Falaise

BRETON (Gaudias) — A l'Hôpital Laval, le 13 janvier 1981, à l'âge de 73 ans, est décédée M. Gaudias Breton, époux de Mme Béatrice Biledeau. Il demeurait à St-Sylvestre, comté Lotbinière. Les funérailles auront lieu samedi le 17 janvier à 15h. Départ du Funerarium

Parent St-Sylvestre à 14h45, pour l'église de St-Sylvestre, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil son épouse, ses enfants, Aline (Raymond Panchaud), Simone (Léon Landry), Lucille (Roland Gauthier), Angèle (Roch Beaujeu), Roger (Suzanne Fortin), Diane (Denis Bourgault), et Judith

enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Le Funerarium sera ouvert à compter de 14h mercredi le 14 janvier. Pour renseignements: 529-3371.

DELISLE (Judith Germain) — A Donnacona le 14 janvier 1981, à l'âge de 61 ans, est décédée dame Judith Germain, épouse de M. Vincent Delisle, elle demeurait au 596 boul. Gaudreau, Donnacona (Les Ecuries). Les funérailles auront lieu samedi le 17 janvier à 15h30. Départ du Funerarium Roger Benoit & Fils Ltée 324 Notre-Dame Donnacona

à 15h15, pour l'église de St-Jean Baptiste de Donnacona et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Lise, M. et Mme Jean-Yves Paquet (Jeanne), M. et Mme Georges Lapensee (Mcnique Pelletier), M. Jean-Paul Lapensee, M. Lucien Lapensee, M. et Mme Patrick Paquet (Liliane); ses petits-enfants: Sylvie, Jocelyn, Daniel, Danièle, Yves, Sébastien, Carl, Martin, Julie et Mélanie; ses beaux-frères et belles-sœurs: sœur Alice O'Connor, g.s.o., de Gaspé, M. et Mme Alexandre English (Marie-Anne), M. et Mme Lorenzo Gaudreau (Lise-Aimée), M. Paul-Albert O'Connor.

LAUWERS (Rosa Paquet) — A Québec le 14 janvier 1981, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Rosa Paquet, épouse de feu M. Joseph Doiron. Elle demeurait à St-Raphaël comté de Bellechasse. Les funérailles auront lieu samedi, 17 janvier, à 15h. Départ du salon funéraire

Roy et Rouleau Inc. St-Raphaël à 14h45, pour l'église de St-Raphaël, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, sa sœur, son frère, beaux-frères, belles-sœurs, plusieurs petits-enfants. La direction des funérailles

Roy et Rouleau Inc. Armagh, Cte Bellechasse

LACROIX (Albertine Paquet) — A Québec, le 12 janvier 1981, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Albertine Paquet, épouse de feu Paul Lacroix. Elle demeurait au 745, De la Reine, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 janvier, à 14h. Départ du Funerarium

Lépine-Cloutier Ltée 153, St-Joseph est à 13h45 pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Paul Lacroix (Lucie Fournier), Mme Lionel Lessard (Marie-Laure), M. René Lacroix, M. et Mme Yvon Morency (Denise), M. et Mme Pierre Lacroix (Françoise Audet), M. Henri Ouellette; sa belle-sœur: sœur Isabelle Lacroix; ses Cousins de l'Immaculée-Conception, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-

enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Le Funerarium sera ouvert à compter de 14h mercredi le 14 janvier. Pour renseignements: 529-3371.

LAPENSEE (Georges-Henri) — A Québec, le 14 janvier 1981, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Georges-Henri Lapensee, employé du département des Transports maritimes à sa retraite et ex-musicien de la Symphonie de Québec, époux de Mme Jeannette O'Connor. Il demeurait au 331, rue St-Luc. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 janvier, à 10h. Départ du Funerarium

Lépine-Cloutier Ltée 535, des Oblats à 9h45 pour l'église St-Jacques et de là au cimetière Notre-Dame d'Otawa. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Lise, M. et Mme Jean-Yves Paquet (Jeanne), M. et Mme Georges Lapensee (Mcnique Pelletier), M. Jean-Paul Lapensee, M. Lucien Lapensee, M. et Mme Patrick Paquet (Liliane); ses petits-enfants: Sylvie, Jocelyn, Daniel, Danièle, Yves, Sébastien, Carl, Martin, Julie et Mélanie; ses beaux-frères et belles-sœurs: sœur Alice O'Connor, g.s.o., de Gaspé, M. et Mme Alexandre English (Marie-Anne), M. et Mme Lorenzo Gaudreau (Lise-Aimée), M. Paul-Albert O'Connor.

MAHEUX (Jeanne Bolduc) — A Québec, le 13 janvier 1981, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Jeanne Bolduc, épouse de M. Albert Maheux. Elle était la fille de feu M. Georges Bolduc et de feu Mme Elmire Lachance, autrfois de la paroisse St-Charles de Limoilou. Elle demeurait au 333, 13e Rue, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 janvier 1981, à 14h00. Départ de la Coop funéraire de l'Anse

280, 8e Rue à 13h50 pour l'église St-Esprit et de là au Jardin du Repos. Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants, belle-fille et gendres: M. et Mme Jacques Maheux (Aline Blais), M. et Mme Claude Renaud (Lise), M. et Mme Gilles Morin (Claire), Mlle Diane Maheux, M. et Mme Jean-Yves Boucher (Denise); ses petits-enfants: Nathalie, Jean-François, Frédéric, Catherine, Sébastien et Maxime; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Charles Bolduc, Mlle Alma Bolduc, M. Paul Bolduc, M. et Mme Maurice Bolduc, M. et Mme Arthur Maheux (Cécile), M. Jean Bolduc, Mme Germaine Bolduc, Mme Simone Bolduc, M. Raymond Labrie, Mme Jeanne Gagné, M. et Mme

Georges Maheux, M. et Mme Ernest Maheux, M. et Mme Lucien Maheux, Mme Elizabeth Bédard, Mlle Edith Maheux, M. et Mme Joseph Laroche ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le funérarium sera ouvert de 14h à 22h, jeudi le 15 janvier et à compter de 13h00 le jour des funérailles.

OUMET (Albert, en religion frère Nicolas) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 12 janvier 1981, est décédé le frère Albert Oumet, à l'âge de 60 ans et 6 mois, fils de feu Gaudias Oumet et de feu Marie-Louise Dallaire, de St-François-de-Sales, Roberval. Il demeurait à la Fraternité des Capucins, à Cacoua. Il sera exposé à la Fraternité des Capucins, 480, 8ème Avenue, Limoilou, à partir de mercredi à 19 heures. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 janvier à 16h, en l'église St-Charles de Limoilou, et de là à la Chapelle de la Réparation, Pointe-aux-Trembles, Montréal. Sous la direction de J. Bouchard & Fils Ltée

Il laisse dans le deuil en plus de ses confrères Capucins, ses frères, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme René St-Pierre (Jeanne Villeneuve (Lucille)), M. et Mme Joseph Oumet (Jeanne-Manse Harvey), Mme Roland Boivin (Marie-Claire), M. et Mme Gérard Oumet (Monique Biledeau), Mlle Agnes Oumet, M. et Mme François Oumet (Raymonde Gagnon), M. et Mme Fernand Girard (Bernadette), M. et Mme Russel Cloutier (Thérèse). Ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes, cousins et cousines.

ROY (Henri) — A Québec, le 14 janvier 1981, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Henri Roy, époux en première noce de feu Germaine Trottière, et en deuxième noce de Lucie Trottière. Il demeurait au 770 des Saules est, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi, le 16 janvier à 14 heures. Départ du Funerarium

Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue à 13h45 pour l'église St-Albert Le Grand et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Eugène Roy, Mme Donat Matte (Marie-Anne), M. et Mme Lucien Binec (Noëlla), M. et Mme Raymond Grenier (Monique), M. et Mme Yvon Barbeau (Yvette), M. et Mme Jean-Marie Brisson (Jeannine), M. et Mme Paul Giroux (Germaine), Mme Charles Brousseau (Alberta), M. et Mme Paul Latulippe (Rose-Anne), M. et Mme Napoléon Dupuis (Jeanne d'Arc), M. et Mme Lorenzo Robitaille (Irene), Mme Albert Latulippe (Loretta), et M. Ulric Dupuis. Pour renseignements: 529-3371.

SAUVAGEAU (Bernadette Sauvageau) — A Donnacona, le 14 janvier 1981, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Bernadette Sauvageau, épouse de feu M. Arthur Sauvageau. Elle demeurait au 232 Notre-Dame, Donnacona. Les funérailles auront lieu samedi le 17 janvier, à 14h30. Départ du Funerarium

Roger Benoit & Fils Ltée 324 Notre-Dame Donnacona à 14h15, pour l'église St-Agnès de Donnacona, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le

deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Georges Sauvageau (Aurore Cormier), M. et Mme Jacques Sauvageau (Cécile Godin), M. et Mme André Sauvageau (Claire Gagnon), M. et Mme Jules Lemay (Bertha), M. et Mme Philippe Beaumont (Annette), M. et Mme Léopold Godin (Marthe), M. et Mme Marc Fortin (Colette), M. et Mme Robert Diamond (Odette), ses sœurs, beaux-frères, et belles-sœurs, M. et Mme Armand Alain, M. et Mme Oscar Roy, M. et Mme Léon Ouellet, M. et Mme Paul Doré, Mme Magella Beaumont, Mme Ernest Sauvageau, Mme Léopold Sauvageau, Mme Raoul Sauvageau, M. Ovilva Sauvageau.

TREMBLAY (Yvonne Huard) — A Québec, le 14 janvier 1981, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Yvonne Huard, épouse de feu Eugène Tremblay. Elle demeurait autrefois en la paroisse St-Roch. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi, le 16 janvier, à 14h en l'église St-Roch. L'inhumation se fera au cimetière Belmont sous la direction de la maison

Lépine-Cloutier Ltée Elle laisse dans le deuil, outre son fils, Serge Tremblay, son frère, sa belle-sœur et ses sœurs: M. et Mme Achille Huard, Mme Rose-Anne Huard, L'Heureux, Mme Blanche Bégin-Huard, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

VILLENEUVE (Louis) — A Québec, le 14 janvier 1981, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Louis Villeneuve, époux de dame Simone Latulippe. Il demeurait au 119 des Lilas ouest, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 17 janvier à 10 heures. Départ du Funerarium

Lépine-Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa Charlesbourg à 9h45 pour l'église Ste-Odile et de là au cimetière Notre-Dame des Laurentides. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Pierre, Josette, Benoit et Brigitte, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Nelson Giroux (Blanche), sœur Thérèse Villeneuve des sœurs du Bon Pasteur, Mme René Garneau (Georgette), M. et Mme Léandre Pageau (Bernadette), M. et Mme Lucien Binec (Noëlla), M. et Mme Raymond Grenier (Monique), M. et Mme Yvon Barbeau (Yvette), M. et Mme Jean-Marie Brisson (Jeannine), M. et Mme Paul Giroux (Germaine), Mme Charles Brousseau (Alberta), M. et Mme Paul Latulippe (Rose-Anne), M. et Mme Napoléon Dupuis (Jeanne d'Arc), M. et Mme Lorenzo Robitaille (Irene), Mme Albert Latulippe (Loretta), et M. Ulric Dupuis. Pour renseignements: 529-3371.

VOGT (Marthe Brochu) — A Montréal, au pavillon Ross, à l'âge de 53 ans, est décédée dame Marthe Brochu Vagt, fille de feu Zénon Brochu et de feu dame Alberta Bourdeau. Elle laisse dans le deuil son fils: Walter Vagt (Danielle Terreault); sa fille: Marguerite Vagt (Michael McFarlane) de Palm Beach, et deux petits-enfants, Mélissa McFarlane et William Viver Vagt, ses sœurs: Marguerite, Alice, Rita et Pierrette de Montréal, ainsi que Yvet-

te et Camille de Québec, ses frères: Jean-Paul de Chicoutimi et Georges Brochu de Québec. Plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu à Montréal, le 19 janvier à 11h, en l'église Ste-Croix, Montréal-Nord. A la demande de la défunte, le corps ne sera pas exposé.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS
BERNIER (Lucien) — Mme Gertrude Moreau Bernier remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Lucien Bernier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

COUTURE (Thérèse Gendron) — La famille Couture, remercie sincèrement les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mme Thérèse Gendron Couture. A tous un cordial merci.

JULIEN (Marguerite Côté) — Mlle Yvonne Côté remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné des condoléances par offrandes de messes, lors du décès de sa sœur.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
ALAIN (Gaston) — Samedi le 17 janvier 1981, à 19 heures, en l'église St-Dominique, rue Grande-Allice, sera célébré le service anniversaire de M. Gaston Alain, époux de Mme Annie Moore. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ARMSTRONG (Louis-Charles) — Samedi le 17 janvier 1981, à 17h, en l'église St-Malo, sera chanté le service anniversaire de Louis-Charles Armstrong, époux de Laurence Côté. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BEDARD, ROBERT (Theophile et Lucienne) — Samedi le 17 janvier 1981, à 15h, en l'église Notre-Dame de l'Espérance, Giffard, sera chanté le service anniversaire de M. et Mme Theophile Bedard (Lucienne Robert). Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOUTET (Robert) — A l'église du Sacré-Coeur, le 17 janvier 1981, à 16 heures, aura lieu une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Robert Boutet, époux de Jeanne Roy. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

époux de Geneviève Fontaine. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUMAS (l'abbé Martial) — Samedi, le 17 janvier 1981, à 15h, en l'église St-Sacrement, sera chanté le service anniversaire de l'abbé Martial Dumas. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LETOURNEAU (Claudia Gagnon) — Samedi le 17 janvier 1981, à 14h, en l'église St-François-d'Assise, sera chanté le service anniversaire de Mme Claudia Gagnon, épouse de M. Henri Letourneau. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

FORTIER (Paul) — Samedi, le 17 janvier 1981, à 8h, en l'église St-Sacrement, sera chanté le service anniversaire de M. Paul Fortier, époux de Mme Gertrude Robitaille. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GARON (Margot Vincent) — Samedi le 17 janvier 1981, à 16h, en l'église St-Denis de Sainte-Foy sera célébré le service anniversaire de Mme Margot Vincent épouse de M. André Garon. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

NADEAU (Monique Nadeau) — Samedi le 17 janvier 1981, à 19h30, en l'église de Beaumont, sera chantée une messe anniversaire pour Mme Monique Nadeau épouse de M. Jacques Nadeau. Tous les parents sont invités à y assister.

RACINE (Marie Tremblay) — Samedi le 17 janvier à 15 heures, en l'église St-Tyde des Caps, sera chanté le service anniversaire de Mme Marie Racine, épouse de feu Alfred Racine. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

RATTE (Valérie Brousseau) — Samedi le 17 janvier à 10h30, en l'église St-Paul-Apôtre, sera chanté le service anniversaire de Mme Valérie Brousseau, épouse de feu Charles Ratte. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

HOUE (Lucien) — Samedi le 17 janvier 1981, à 14h, en l'église St-Jean-Baptiste, sera chanté, à 14h, le service anniversaire

de M. Lucien Houde, époux de dame Eugénie St-Laurent. Parents et amis sont invités à venir y assister. Son épouse.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. D.B.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.C.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.L.A.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. D.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. C.F.

REMERCIEMENTS à la Sainte-Vierge pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. L.M.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. R.V.

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.C.M.

SINCERES remerciements à St-Jude pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.C.M.

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES
Orchidée Fleuriste
1068 Ave. Cartier, 529-0739

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES
THERIAULT & FILS
710, 13ÈRE Avenue, Québec, 524-1361

799 DÉCÈS ET AVIS DIVERS
Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

647-3311
Le tarif de décès et avis divers est de 22 du mot minimum \$7,00 avec photo minimum \$32,00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS
BERNIER (Lucien) — Mme Gertrude Moreau Bernier remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Lucien Bernier, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

COUTURE (Thérèse Gendron) — La famille Couture, remercie sincèrement les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mme Thérèse Gendron Couture. A tous un cordial merci.

JULIEN (Marguerite Côté) — Mlle Yvonne Côté remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné des condoléances par offrandes de messes, lors du décès de sa sœur.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
ALAIN (Gaston) — Samedi le 17 janvier 1981, à 19 heures, en l'église St-Dominique, rue Grande-Allice, sera célébré le service anniversaire de M. Gaston Alain, époux de Mme Annie Moore. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ARMSTRONG (Louis-Charles) — Samedi le 17 janvier 1981, à 17h, en l'église St-Malo, sera chanté le service anniversaire de Louis-Charles Armstrong, époux de Laurence Côté. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BEDARD, ROBERT (Theophile et Lucienne) — Samedi le 17 janvier 1981, à 15h, en l'église Notre-Dame de l'Espérance, Giffard, sera chanté le service anniversaire de M. et Mme Theophile Bedard (Lucienne Robert). Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOUTET (Robert) — A l'église du Sacré-Coeur, le 17 janvier 1981, à 16 heures, aura lieu une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Robert Boutet, époux de Jeanne Roy. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

BOUCHARD (Laurenzo) — Samedi le 17 janvier, à 15 heures, en l'église de St-Romuald, sera chanté le service anniversaire de M. Laurenzo Bouchard.

Rappel partiel des travailleurs de l'Asbestos

par Fortunat MARCOUX

2e publication AVIS

Prenez avis que H. Drouin & Frère Ltée, 224, rue St-Pierre, Ste-Agathe, Cte Lotbinière s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac Q-504491 région 03, pour le transport de bois de pulpe et billots à Yves Drouin, Rg St-Pierre, Ste-Agathe, Cte Lotbinière. Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest est, Qué. G1K 7W5.

H. Drouin & Frère Ltée

du bureau du Soleil THEFTFORD-MINES Des 1.350 travailleurs de l'emploi de la Société Asbestos

ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la compagnie Les Victimes du 13 Inc., demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Ceux qui auront un contre-avis à cet article, veuillez envoyer vos déclarations à 426, Napéon "2, Québec G1K 1V3

Alain Brouillette
Vice-président

Ltée dans les trois mines d'amiante que cette dernière exploite dans la région de Thetford-Mines, entre 500 et 600 seulement seront rappelés au travail lundi le 26 janvier après un arrêt complet de production de cinq semaines dont le but était

de réduire les inventaires.

Le congé forcé des 700 à 800 autres employés sera prolongé de deux ou trois semaines, peut-être de quatre semaines, selon ce qu'a déclaré au SOLEIL, hier, M. Barney Kovacs, directeur général de l'exploitation de la compagnie. Ce dernier a précisé que c'était nettement exagéré que de croire que le ralentissement de production puisse durer aussi longtemps que trois mois.

Le 26 janvier, la

compagnie reprendra l'exploitation des gisements dans le cratère (puits à ciel ouvert) de la mine King-Beaver (semaine de six jours) pour alimenter l'usine de traitement de la filiale Normandie (semaine de cinq jours). Toutes les autres installations, c'est-à-dire les mines British Canadian (nos 1 et 2) et l'exploitation souterraine de la filiale King-Beaver, resteront paralysées.

On sait qu'à la mine Normandie, l'extraction du minerai a été abandonnée il y a

quelques années après l'épuisement des réserves, tandis qu'à la King-Beaver, l'usine de traitement qui fut incendiée à la fin de décembre 1974, ne fut jamais reconstruite.

Sans dévoiler de chiffres à cause de la concurrence, M. Kovacs a révélé que les inventaires avaient diminué au cours des dernières semaines mais qu'ils étaient encore élevés. La mévente touche particulièrement les fibres nos 3 et 4 provenant surtout des exploitations British Canadian.

plus de 1.150 le nombre des mises à pied effectuées par la Société Asbestos au cours des quatre derniers mois. Au moment de la cessation complète de la production, le 23 décembre dernier, la compagnie avait informé 194 ouvriers qu'ils ne seraient pas rappelés à l'ouvrage avant six mois à la suite d'une réduction de la semaine de travail de six à cinq jours au moment de la reprise des activités. En octobre dernier, 85 mineurs avaient été congédiés pour un temps indéfini tandis que 27 employés de bureau et trois agents de sécurité avaient reçu un congé définitif.

400 autres chômeurs

Ailleurs, dans l'industrie de l'amiante, la Johns-Manville Canada Inc. doit congédier, vendredi, 150 employés à sa mine Jeffrey à Asbestos, dans les Cantons de l'Est. Ces renvois porteront à 328 le

nombre d'ouvriers qui auront été remerciés de leurs services par ce producteur depuis septembre dernier.

En juin 1980, Carey Canada Inc. avait éliminé 70 emplois en réduisant de six à cinq jours la semaine de travail à sa mine de Tring-Jonction.

Expropriation contestée en cour d'appel

par Robert WINTERS
MONTREAL (PC) — L'Asbestos Corporation a soutenu hier devant

la cour d'appel du Québec que la loi provinciale sur l'expropriation constituait une "violation du droit fondamental à la propriété".

L'avocat de la société, Me John Claxton, s'est servi hier de cet argument en guise d'introduction à son exposé devant un groupe de cinq juges.

L'Asbestos a demandé au plus haut tribunal québécois de casser un jugement rendu en cour supérieure en mai dernier et qui confirmait le droit constitutionnel du gouvernement d'adopter cette loi.

Me Claxton a répété l'essentiel des propos qu'il avait tenus sans succès en première instance. Il a été interrompu à plusieurs reprises par les juges qui voulaient savoir s'il allait traiter des aspects juridiques directement reliés à la cause.

Nouvelle tentative

Cet appel constitue une nouvelle tentative de retarder l'expropriation par le gouvernement québécois de l'une des plus importantes entreprises d'amiante au monde, dans l'espoir que le Parti québécois perdra ses élections avant que ne prennent fin les procédures judiciaires.

L'Asbestos Corp. est actuellement contrôlée par la General Dynamics, un géant américain qui transige surtout avec le département de la Défense de Washington.

L'opposition libérale s'est vigoureusement opposée à l'expropriation de l'Asbestos.

C'est en juin 1979 que le gouvernement du Québec adoptait sa loi sur l'expropriation, après avoir négocié en vain pendant des mois l'acquisition du bloc d'actions de l'Asbestos (54,6 pour 100) possédé par la General Dynamics.

Le gouvernement québécois offrait \$60 millions et la General Dynamics réclamait \$155 millions.

Ville de Saint-Nicolas
Comté de Lévis
Québec

Dépôt et révision de l'annexe à la liste électorale municipale

Aux locataires dans la ville de Saint-Nicolas, comté de Lévis, compris dans les zones CB-5, RA-10, RM-1, P-5, 1B-1, EX-3, RA-22, CB-11, RM-2, CB-6, EX-4, EX-7, EX-5, RB-3, RB-4, RA-23, EX-2, EX-6, VIL-4 et VIL-3 dans le quartier Villieu, soit les zones concernées par l'adoption du règlement no 314-47 par le conseil municipal à son assemblée du 12 janvier 1981.

Et aux locataires dans la même ville, compris dans les zones RA-11, VIL-11, A-1, VIL-6, VIL-5, EX-8, EX-9, RA-12, CB-8, CB-9, CB-10 et RA-17 dans le quartier Normandie, soit les zones concernées par l'adoption du règlement no 314-48 par le conseil municipal à son assemblée du 12 janvier 1981.

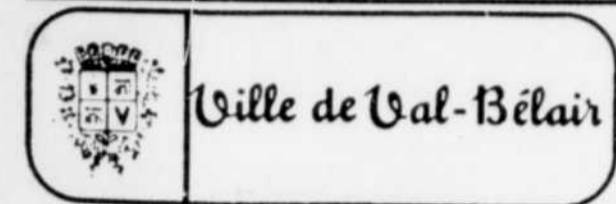
Et également aux locataires dans la même ville, compris dans les zones RA-10, EX-2, RB-3, RM-1, CB-5, VIL-3, RB-4, EX-6 et VIL-4 dans le quartier Villieu, soit les zones concernées par l'adoption du règlement no 314-49 par le conseil municipal à son assemblée du 12 janvier 1981.

PRENEZ AVIS que l'annexe à la liste électorale municipale est maintenant déposée à mon bureau et que toute personne peut y en prendre connaissance.

Prenez également avis que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit et transmises au bureau de la corporation avant le 22 janvier 1981. Prenez également avis que la séance du Bureau de révision aura lieu, si nécessaire, le 26 janvier 1981, à 19 heures.

Donné à Saint-Nicolas, ce treizième jour de janvier 1981.

Le greffier de la Ville
Guy Godreau, avocat



Ville de Val-Bélair

APPEL D'OFFRES

PROJET:
Rénovation Hôtel de Ville
Ville de Val-Bélair
1105, av. de l'Eglise nord
Comté Chauveau, P.Q.
G0A 1G0

PROPRIÉTAIRE:
Ville de Val-Bélair
1105, av. de l'Eglise nord
Comté Chauveau, P.Q.
G0A 1G0

GERANCE:
Ville de Val-Bélair
1105, av. de l'Eglise nord
Comté Chauveau, P.Q.
G0A 1G0

Chargé de projet: Monsieur Paul Walsh

TÉL.: 842-7184
842-7769

ARCHITECTURE:
Les Architectes Bisson & Poulin
101, 52e Rue est
Charlebourg, Qué.
G1H 2J1

TÉL.: 623-1587

La Ville de Val-Bélair demande des soumissions pour la rénovation de son Hôtel de Ville dans les spécifications suivantes:

- | | | |
|------------------------|---------|--|
| 1) Maçonnerie: | section | 04200, maçonnerie |
| 2) Métaux ouvrés: | section | 05500, ouvrages métalliques
05510, escaliers métalliques |
| 3) Isolation: | section | 07212, isolants rigides
07213, isolants fibreux |
| 4) Placoplâtre: | section | 08250, placoplâtre |
| 5) Plafonds suspendus: | section | 08540, plafonds suspendus |
| 6) Toiture: | section | 07511, étanchéité à froid
pour toitures |
| 7) Vitrenerie: | section | 08120, portes en aluminium
08520, fenêtres en aluminium
08800, vitrage |
| 8) Céramique et tapis: | section | 06310, carrelage de céramique
06600, tapis |
| 9) Peinture: | section | 09900, peinture |
| 10) Menuiserie: | section | 08211, portes de bois
08101, portes d'acier isolées
08102, cadres d'acier
08710, quincaillerie
10800, accessoires de toilettes
06200, menuiserie et ameublement |
| 11) Plomberie: | section | 15100, plomberie générale, plomberie |
| 12) Mécanique: | section | 15200, ventilation |
| 13) Électrique: | section | 16010, électricité, prescriptions générales |

Les documents de soumissions pourront être obtenus contre une somme de vingt-cinq dollars (25\$) (non remboursable) en chèque visé au nom du Propriétaire.

Ces documents seront disponibles à partir du 15 janvier 1981 au bureau de la Ville et pourront aussi être consultés au bureau de l'Association de la Construction de même qu'au bureau du Propriétaire.

Les soumissionnaires devront être accompagnés d'un chèque visé au montant de 10% de la soumission ou d'un cautionnement du même montant fait à l'ordre du Propriétaire et valide pour une période de quarante-cinq (45) jours.

Les soumissionnaires devront remettre leur soumission (formule officielle et une copie) dans des enveloppes au Bureau des Soumissions Déposées du Québec, avant 15:00 heures, le 29 janvier 1981.

TOUTES SOUMISSIONS, SANS EXCEPTION, DEVRONT ÊTRE DEPOSÉES AU BSDQ. LE PROPRIÉTAIRE NE S'ENGAGE À ACCEPTER NI LA PLUS BASSE, NI AUCUNE DES SOUMISSIONS RECUES.

RENEE GIROUX-BLANCHET, Avocate
GREFFIER

VILLE DE SAINT-NICOLAS COMTE DE LEVIS QUEBEC

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Ville de Saint-Nicolas, comté de Lévis:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le sousigné, greffier de la Ville de Saint-Nicolas:

— Règlement no 397 décrétant les taux de taxes municipales pour l'exercice financier 1981.

— Règlement no 398 concernant l'imposition et le prélevement de la taxe d'affaires basée sur la valeur locative et abrogeant le règlement no 288.

QUE les contribuables intéressés peuvent prendre connaissance desdits règlements au bureau de la Corporation.

QUE les règlements nos 397 et 398 entreront en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Nicolas, ce treizième jour de janvier 1981.

Le greffier de la Ville
Guy Godreau, avocat

CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC COMTE DE PORTNEUF, P.Q.

AVIS PUBLIC

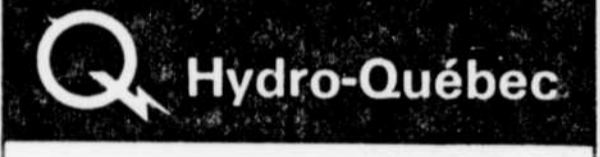
AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à une séance spéciale du Conseil de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac, les membres de ce Conseil ont adopté le règlement no 825/80 concernant l'imposition des taxes municipales pour l'année fiscale 1981.

QUE les intéressés pourront consulter ledit règlement au bureau de la Municipalité située à 145, boulevard Gingras, aux heures de travail.

Que ce règlement entrera en vigueur selon la loi.

Donné à Fossambault-sur-le-Lac, ce 9e jour de janvier 1981.

MAURICE MARCHAND
Secrétaire-Trésorier.



AVIS D'APPELS D'OFFRES

- | | |
|---|---|
| AMR.01058.F
3 février 1981
9 CAMIONS-FOURGONNETTES VITRÉS (PBV 7 200 A 8 600 LB.)
Garantie de soumission: 5 000 \$ | AMR.01065.F
3 février 1981
2 CARROSSERIES À GLISSIERE DE CHARGEMENT ET 2 GRUES ARTICULEES
Garantie de soumission: 6 000 \$ |
| AMR.01061.F
3 février 1981
UNE CARROSSERIE PLATE-FORME ET RIDELLES AVEC ELEVATEUR À NACELLE (HAUTEUR TERRE-NACELLE 50')
Garantie de soumission: 7 000 \$ | ACZ.10805.F
3 février 1981
166 460 JEUX DE BOULONS MECANIQUES EN ACIER INOXIDABLE
Garantie de soumission: 10 000 \$ |

Les conditions de chacun des appels d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h 30 à 16h30, à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC
DIRECTION ACHATS
7e ETAGE
75, BOUL. DORCHESTER OUEST
MONTREAL (QUEBEC)
H2Z 1A4

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10h30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Seules les personnes physiques ou morales qui ont une place d'affaires au Québec peuvent soumissionner après avoir obtenu le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec la direction Achats à (514) 289-2525.

Le Directeur général Approvisionnement
ROGER A. LABRIE

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX PORT DE QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées adressées au sousigné et portant la mention "SOUMISSION POUR LA REPARATION ET LA MISE AU POINT DU PONT-LEVIS ROUTIER, VIEUX PORT, PORT DE QUEBEC", seront reçues au bureau du Directeur général, Port de Québec, 10, rue De Quercy, C.P. 2268, Québec, Qué. G1K 7P7, jusqu'à trois heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le jeudi 5 février 1981 alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public par le Conseil.

Les devis, plan, formules de soumission et de contrat, cédule "A", conditions ouvrières et enveloppes préadressées peuvent être obtenus en s'adressant au bureau de l'Ingénieur du port, Port de Québec, 10, rue De Quercy, C.P. 2268, Québec, Qué. G1K 7P7, contre un dépôt de cent dollars (\$100) lequel sera remboursé sur retour en bonne condition des documents susnommés en deçà d'un mois de la date fixée pour la réception des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera forfait.

Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et se réserve le droit d'accepter une offre en tout ou en partie.

Henri Allard
Directeur général
Québec, Qué. 15 janvier 1981

1,150 mises à pied

Ce non-rappel des 700 à 800 mineurs porte à

Ville de Saint-Nicolas Comté de Lévis Québec

AVIS PUBLIC Modifications au règlement de zonage

Aux propriétaires et aux locataires dans la ville de Saint-Nicolas, comté de Lévis:

PRENEZ AVIS qu'à son assemblée du 12 janvier 1981 le conseil municipal a adopté les règlements suivants:

— Règlement no 314-47 modifiant le règlement de zonage no 314 afin de clarifier les limites des zones CB-5 et RA-10 dans le secteur de la rue Poirier (Quartier Villieu).

— Règlement no 314-48 modifiant le règlement de zonage no 314 afin d'inclure le lot 88-15 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Nicolas dans la zone de villégiature VIL-11 (Anse aux Martins-pêcheurs, Quartier Normandie).

— Règlement no 314-49 modifiant le règlement de zonage no 314 pour agrandir la zone résidentielle RA-10 à même une partie du lot 14 actuellement comprise dans les zones EX-2 et RB-3 (Quartier Villieu).

QUE lesdits règlements sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville aux heures normales de bureau. QUE lesdits règlements seront maintenus soumis au processus d'approbation prévu à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979 L.Q. ch. 51).

Donné à Saint-Nicolas, ce treizième jour de janvier 1981.

Le greffier de la Ville
Guy Godreau, avocat

VENEZ SAUVER DES \$\$\$\$\$

ENSEMBLE DE MATELAS 39"
\$85.00

SOFA-LIT
Matelas en mousse
PRIX SPECIAL \$188.00

LIT PRINCESSE 39"
\$129.00

PUPITRE 4 TIROIRS
\$109.00

HUCHE-BIBLIOTHEQUE
\$79.00

COMMODE 5 TIROIRS \$99.00

COMMODE BUREAU TRIPLE \$159.00

MIROIR \$49.00

MENAGE NEUF 1981
Ameublement pour 3 pièces
Bureau triple avec miroir, commode 5 tiroirs, lit 54 po (tête et pied avec côtes de métal), matelas à ressorts et sommier-caisse, mobilier de salon 2 pièces comprenant divan et fauteuil bercant, table à café, table de bout, mobilier de salle à manger 5 pièces comprenant table et 4 chaises.
\$1,095

MENAGE NEUF 1981
Style futuriste
Mobilier de chambre: bureau triple, commode garde-robe, 4 morceaux, 2 lampes de bureau. Mobilier de salon futuriste 2 morceaux, 1 table de centre, 1 table de bout, 1 lampe de table, 1 lampe sur pied. Mobilier de salle à manger 5 morceaux, table ronde fumée, 4 chaises.
\$2350

MENAGE NEUF 1981
Style colonial "Appareils électriques inclus"
1 réfrigérateur 2 portes, couleur, 1 cuisinière 30 po. automatique, de luxe. Bureau triple avec miroir, commode 4 tiroirs, lit 54 po., avec lampe de chevet, mobilier de salon 2 pièces comprenant divan et fauteuil bercant, table à café, table de bout, mobilier de salle à manger 5 pièces.
\$2995

MENAGE NEUF 1981
Style canadien "Appareils électriques inclus"
Cuisinière de luxe, réfrigérateur. Mobilier de salle à manger canadien 5 pièces. Mobilier de chambre complet: bureau triple, miroir, commode, lit, avec lampe de chevet. Mobilier de salon avec fauteuil bercant, table à café et table de bout.
\$3995

Livraison et entreposage gratuits

meubles APPAREILS MENAGERS

HENRI URCOTTE

2100, boul. Père-Lelièvre, Centre d'achats Duberger 527-3413

Votre plus gros vendeur de ménages.

APPEL D'OFFRES AUX IMPRIMEURS DU QUÉBEC

L'Université du Québec recevra jusqu'à 17 heures, le 27 janvier 1981, des soumissions cachetées et portant la mention «APPEL D'OFFRES NO 10-81».

L'appel d'offres vise la production, la diffusion et l'expédition des annuaires du réseau de l'Université du Québec.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document (cahier de charges) portant le no 10-81, lequel peut être obtenu auprès du:

Service des achats
Université du Québec
2875, boulevard Laurier
Ste-Foy, Québec
G1V 2M3
Tél.: (418) 657-2409

L'Université du Québec ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.



Université du Québec

Terminal méthanier

Apparente contradiction du promoteur

par Réal LABERGE
RIVIÈRE-DU-LOUP — Un membre de la commission chargée d'en-

quêter et de tenir audience sur les aspects d'environnement du terminal méthanier, M. Michel Yer-

geau, a qualifié d'apparement contradictoire à la présentation logée auprès de l'Office national de l'énergie, des affirmations d'égalité entre les

emplacements du détroit de Canso et de Gros-Cacouna, qui ont été faites hier soir à Rivière-du-Loup par un porte-parole des promoteurs.

Vice-président de TransCanada PipeLines Ltd et directeur exécutif de Gazoduc Trans-Québec & Maritimes Inc., M. John Archambault a fait état d'études qui auraient démontré que Canso était un emplacement valable et acceptable au même titre que Gros-Cacouna, pour l'implantation du port et de l'usine de gazéification de la partie sud du projet pilote d'exploitation du gaz naturel de l'Arctique.

Il s'agissait d'une précision à savoir si les études d'impact socio-économique et d'environnement ont été faites pour l'emplacement de Canso, étant donné que toutes les informations et les documents des promoteurs ne tenaient compte que du cas de Gros-Cacouna.

M. Russell a finalement affirmé que toutes les études étaient désormais complétées, mais non encore déposées auprès de la Nouvelle-Ecosse, quant à Canso.

Les audiences publiques sur l'environnement ne sont pas prévues avant mars ou avril.

Incidentement, un porte-parole de Gazoduc Trans-Québec & Maritimes Inc. a d'autre part déclaré qu'il n'y avait pas de relations entre le tracé ou les prolongements du gazoduc et la localisation du terminal méthanier. Cette réponse ambiguë n'a rien ajouté aux déclarations récentes du ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, relativement à des modifications qui auraient été faites au gazoduc, pour desservir la région de Rivière-du-Loup.

D'autres demandes de précisions portant notamment sur la sécurité publique et la protection faunique ont été formulées par le secrétaire de la Jeune Chambre de Rivière-du-Loup et le président du Conseil régional de l'environnement de l'Est du Québec, M. Yvan Roy.

Présidée par M. Michel Lamontagne, qui a dû surmonter de constants problèmes de "micros", l'audience tenue hier soir à Rivière-du-Loup n'a regroupé qu'environ 150 participants, y compris une quarantaine de spécialistes des entreprises reliées au projet méthanier et de représentants de différents ministères, qui ont été brièvement appelés à éclairer la commission sur divers aspects techniques et de sécurité publique.

LE JOUR "PILULE"

UN BON CASSE-GRIPPE?
UNE VITAMINE ANTIFATIGUE?
VOTRE ENFANT A AVALE
VOS PILULES... QUE FAIRE?

KIOSQUES:

- A MONTREAL
PLAZA ALEXIS-NIHON
- A LAVAL
CARREFOUR LAVAL
- A BROSSARD
MAIL CHAMPLAIN
- A QUEBEC
PLACE LAURIER

LES ETUDIANTS EN PHARMACIE
DU QUEBEC

LE 15 JANVIER 1981

VENTE

24e ANNIVERSAIRE

TISSUS IMPORTES SEULEMENT

40% DE REDUCTION SUR TOUS LES TISSUS EN MAGASIN (sauf les doublures)

25% SUR L'ULTRA-SUEDE

Toutes les cartes de crédit acceptées - Stationnement facile

LOEWIG

52, Côte de la Fabrique, Québec — Tél.: 692-2263
Heures d'affaires: de 9h30 à 17h30

carrières et professions

COMPOSEZ 647-3266
OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL L.T.E.E. C.P. 1547, QUEBEC, QUE G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

SECRETAIRE COMPTABLE

Demandé(e) avec ou sans expérience. Envoyer curriculum vitae à:

C.P. 1275
Terminus Québec
G1K 7E5

Bureau d'avocats demande SECRETAIRE JURIDIQUE avec expérience

529-9968

LEMAY CAISSES ENREGISTREUSES VENDEUR(EUSE)

Avec expérience. Automobile nécessaire.

529-6754

SECRETAIRE avec expérience demandé(e) pour bureau d'avocats.

522-2701

ESTIMATEUR(TRICE) EN ÉLECTRICITÉ

avec expérience demandé(e)

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

MARCEL LAMBERT INC.
39, Kennedy
C.P. 487, Lévis, Qué. G6V 7E2

Aide-comptable demandé(e)

Minimum 2 ans d'expérience dans la comptabilité. Préférence 2 ans d'expérience sur mini-ordinateur et expérience de prix de revient.

Salaire et conditions à discuter.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. André Bouchard
Industrie Supermétal Inc.
655, boul. Pierre-Bertrand
Québec, G1M 2E4

Prière de ne pas se présenter à nos bureaux.

SECRETAIRE DEMANDEE

Poste offert pour étude légale

Exigences: sténographie française et anglaise, dactylographie, langue française et anglaise, expérience en droit corporatif.

Faire parvenir sous pli confidentiel votre curriculum vitae complet à:

LANGLOIS, DROUIN & ASSOCIES
a/s Directeur du personnel
126, rue St-Pierre
Québec, Qué. G1K 4A8

LA SOCIETE MUTUELLE DE REASSURANCE DU QUEBEC

est à la recherche d'un(e) préposé(e) aux enquêtes par téléphone

possédant son permis d'expert en sinistre, 2e classe et 2 ans d'expérience au minimum ainsi que d'un réviseur possédant au moins 5 ans d'expérience pour le service des sinistres.

Bien vouloir contacter:

Mme Céline Lacroix
Directeur du service des sinistres
tél.: 687-5760
entre 9h00 et 16h00

CONSEILLER PUBLICITAIRE

La station radiophonique CJRP recherche un(e) représentant(e) commercial(e) pour la rive sud. Le (la) candidat(e) doit être dynamique, débrouillard(e), agressif(ive) et posséder une expérience dans le domaine des affaires "publicitaires" d'au moins 3 ans. Expédiez curriculum vitae complet, avant le 23 janvier 1981, à:

Hélène Côté
C.P. 4200
Sillery
Québec G1T 2S2

(toute correspondance demeurera confidentielle)

Appel de candidatures mixtes

CHEF, PROGRAMME D'INFORMATION

Traitement: \$31 772 — \$35 698
No de réf.: 80SM-OC-COL-FL-1636 (71)

Bureau du Commissaire aux langues officielles
Direction de l'information
Ottawa (Ontario)

Fonctions: Le titulaire doit concevoir, planifier et mettre en oeuvre un programme d'information publique destiné à expliquer la Loi sur les langues officielles et programmes connexes, formuler et mettre en application un programme d'information à l'intention des jeunes Canadiens, administrer des activités de production, diriger une revue qui s'adresse à des publics spécialisés.

Conditions de candidature: Diplôme universitaire en communications, journalisme, ou autre discipline connexe, ou expérience approfondie dans le domaine de l'information et études secondaires complétées. Expérience dans la conception, la planification, la production des supports pertinents, et la mise en oeuvre de programmes d'information publique, expérience en analyse, en rédaction et en révision de textes traitant de questions complexes ou politiques qui il faut diffuser au grand public; expérience dans la gestion de programmes de publications.

No d'autorisation: 330-326-002

AGENT PRINCIPAL DE LIAISON RÉGIONALE

Traitement: \$32 607 — \$36 809
No de réf.: 80SM-OC-COL-FL-3072 Edmonton (Alberta)
80SM-OC-COL-FL-3071 Montréal (Québec)
80SM-OC-COL-FL-3073 Sudbury (Ontario)

Bureau du Commissaire aux langues officielles
Politique et Liaison
Edmonton, Montréal, Sudbury

Fonctions: Le titulaire planifie, coordonne et met en oeuvre un programme de liaison avec les deux communautés de langue officielle et, en particulier, les minorités linguistiques et les services fédéraux qui leur sont destinés.

Conditions de candidature: Obtention d'un grade universitaire avec spécialisation en sciences politiques, droit, sciences humaines ou sociales ou tout autre domaine lié aux fonctions du poste. Expérience de la gestion d'un bureau et d'un programme de relations avec des organismes communautaires. Expérience dans le traitement de griefs, plaintes ou revendications émanant du public. Expérience de l'analyse de la situation de la minorité de langue officielle ou de relations avec celle-ci.

Nos d'autorisation: 330-326-004, 330-326-006, 330-326-005

CHEF, RECHERCHE SUR LES COMMUNICATIONS ET LA DISTRIBUTION

Traitement: \$31 772 — \$35 698
No de réf.: 80SM-OC-COL-FL-1637 (71)

Bureau du Commissaire aux langues officielles
Direction de l'information
Ottawa (Ontario)

Fonctions: Le titulaire doit planifier, organiser, mettre en oeuvre et contrôler un programme de recherche en information et une activité d'évaluation de l'efficacité et de l'efficacité de toutes activités publicitaires, éducationnelles et d'information en ce qui a trait aux langues officielles.

Conditions de candidature: Diplôme universitaire en communications ou journalisme ou toute autre discipline connexe ou études secondaires complétées et expérience variée et substantielle reliée aux responsabilités du poste. Expérience dans le domaine de la recherche en communications et des affaires publiques. Expérience dans la planification, la mise en oeuvre et la gestion de programmes de recherche en communications et d'évaluation et de publicité. Expérience dans la liaison avec le grand public et des publics spécialisés et la diffusion de supports d'information.

No d'autorisation: 330-326-003

CHEF DE DIVISION

Traitement: \$31 800 — \$39 200
No de réf.: 80SM-OC-COL-FL-3037A(71)

Bureau du Commissaire aux langues officielles
Études spéciales
Ottawa (Ontario)

Fonctions: Le titulaire dirige des travaux de vérification linguistique et explique aux autorités compétentes la nature des correctifs requis en matière de langues officielles.

Conditions de candidature: Études secondaires terminées. Expérience marquée de la gestion de programmes, du domaine de l'analyse et de la gestion des langues officielles, de l'évaluation et l'analyse de politiques et de programmes ainsi qu'une très bonne expérience dans la rédaction de rapports.

No d'autorisation: 330-357-012

Exigences linguistiques: La connaissance des deux langues officielles est essentielle. En raison de la nature de ces postes la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée. De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante. Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below.

Comment se porter candidat: Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

Françoise Lévesque
Commission de la Fonction publique du Canada
Programme de dotation des cadres supérieurs
L'Esplanade Laurier, Tour ouest, 17e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 6 février 1981

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Appel de candidatures mixtes

UN COUP DE FIL SUFFIT TRADUCTEUR

Bureau des traductions
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)

Traitement: TR-1: \$12 830 à \$24 740
TR-2: \$23 198 à \$30 038

Le Bureau des traductions, rattaché au Secrétariat d'État, a mission de servir le parlement et le gouvernement du Canada, ainsi que l'ensemble de l'administration fédérale, dans le domaine de la traduction.

Il est présentement à la recherche de traducteurs dans les domaines de la traduction générale et spécialisée.

Une équipe de recrutement sera à Québec afin de permettre aux candidats de postuler les emplois mentionnés ci-dessous spécifiquement pour la région de la Capitale nationale, pour Toronto, Winnipeg ou Moncton. Quelques postes de traducteurs juridiques à Montréal sont aussi à pourvoir.

Vous pouvez rejoindre les membres de cette équipe aux numéros suivants:

694-4511 694-4512
entre 16 heures et 22 heures les 14, 15 janvier prochains.

Numéros de référence

81-SEC-CE-480-F Traducteurs généralistes de l'anglais au français
81-SEC-CE-480-E Traducteurs généralistes du français en anglais
81-SEC-CE-480-SF Traducteurs spécialistes — Techniques de l'anglais en français
81-SEC-CE-482-SF Traducteurs spécialistes — Juridiques de l'anglais en français
81-SEC-CE-482-SE Traducteurs spécialistes — Juridiques du français en anglais
81-SEC-CE-481-SF Traducteurs spécialistes — Scientifiques de l'anglais en français

Fonctions: Sous la surveillance d'un réviseur, traduit des textes de l'anglais en français ou du français en anglais selon les normes du Bureau des traductions, effectue des recherches terminologiques et participe à l'établissement du fichier central de la section.

Conditions de candidature

Traducteurs généralistes: Grade universitaire, OU études secondaires complétées et expérience en traduction.

Traducteurs techniques: Grade universitaire, OU études secondaires complétées et expérience dans un des domaines mentionnés ci-dessous:

- a) Mécanique
- b) Aéronautique: — Mécanique d'avion et hélicoptères — Contrôle de la circulation aérienne
- c) Électronique
- d) Bâtiment
- e) Informatique

Traducteurs juridiques: Licence en droit et aptitude à la traduction.

Traducteurs scientifiques: Grade universitaire, OU études secondaires complétées et expérience dans un des domaines mentionnés ci-dessous:

- a) géophysique
- b) génie minier
- c) paramédical

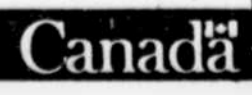
POUR TOUS LES POSTES: Bonne connaissance de la langue de départ. Connaissance approfondie de la langue d'arrivée.

N.B. Un examen écrit dans la spécialité choisie vérifiera les compétences en traduction des candidats.

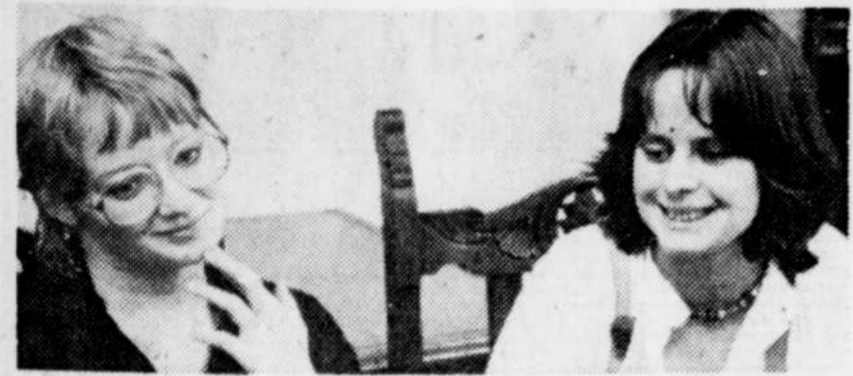
S'il vous est impossible de téléphoner, envoyez votre formule de demande d'emploi ou votre curriculum vitae, avant le 30 janvier 1981 à:

Françoise Plourde, Agent de dotation
Centre de recrutement et d'examen
Division de la dotation
Direction générale du personnel
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario) K1A 0M5

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.



SPORT JEUDI



Le Soleil, Jean Vallières
Lyne et Lyna Carrier, le repos après dix ans de nage synchronisée.

Lyne et Lyna Carrier: dix ans de souvenirs

page C-2

Un test pour Bergeron

page C-1

LE SOLEIL entreprend aujourd'hui une nouvelle étape dans le contenu et la présentation de ses pages sportives.

Le jeudi, les lecteurs trouveront un cahier spécial intitulé "Sport Jeudi" et comprenant des reportages sur les sports amateurs, professionnels et de participation, sur la chasse et la pêche, sur les loisirs et le plein air, avec priorité aux personnes et aux activités locales, ainsi que les points de vue de nos chroniqueurs.

Les lecteurs intéressés pourront participer directement à ce cahier par "L'Opinion sportive", dans les semaines à venir.

Le lundi, LE SOLEIL publie un autre cahier qui sera dorénavant intitulé "Sport Week-End", principalement axé sur les résultats et les diverses facettes

des compétitions de la fin de semaine.

En réponse à la demande des amateurs de courses, nous publierons à l'avenir la liste des inscrits et les résultats des courses attelées à la piste Blue Bonnets de Montréal, en plus des inscrits et des résultats de la piste de Québec.

Sous la direction du journaliste Claude Goyette, l'équipe des sports est formée de: Claude Larochelle, éditorialiste; Guy Benjamin, adjoint au directeur; Roland Sabourin, chroniqueur; André-A. Bellemare, chroniqueur et reporter; Réal Labbé et Jacques Dallaire, éditeurs; Jacques Arteau, Alain Bouchard, Maurice Dumas et Jean St-Hilaire, journalistes au reportage.

Claude MASSON
Rédacteur en chef

Abandonné dans une rue de Rome

Le juge D'Urso libéré

ROME (d'après AP, UPI et AFP) — Le juge Giovanni D'Urso, retenu depuis le 12 décembre dernier par les "Brigades rouges", a été retrouvé dans le centre de Rome, ligoté dans une automobile stationnée non loin du ministère de la Justice, a indiqué ce matin l'agence "ANSA", prévenue par un appel téléphonique des "BR" en même temps que la police municipale.

Un gardien de la police s'est aussitôt rendu sur les lieux pour trouver le juge, enveloppé dans deux couvertures, les pieds et les mains liés par du ruban adhésif et un bandeau sur la bouche. Le préfet de police a confirmé la libération à 7h30 GMT. Le magistrat, que l'on a rapidement déclaré en bonne santé, a été immédiatement emmené au siège de la

police, situé via Vitale, dans le centre ville, pour se reposer et y être interrogé.

"Nous avons laissé D'Urso vivant à bord d'une Fiat 127 couleur noisette, plaque minéralogique "Rome 57211", rue du Portique d'Octavie", a déclaré le correspondant anonyme de l'agence "ANSA".

"J'ai tellement envie de me reposer. Donnez-moi une cigarette"; tels ont été les premiers mots que le magistrat a prononcé, devant le chef des services antiterroristes italiens, M. P. Lazzarini, avant de téléphoner par la suite chez lui et parler à sa femme.

Sa famille est rapidement accourue à ses côtés et les retrouvailles (Suite à la page A2, 1re col.)



UPC
A son départ de Dakar pour Brasilia, mardi, M. Trudeau portait déjà les chaussures qui ont étonné les Brésiliens.

Les souliers de Trudeau font parler au Brésil

BRASILIA (d'après UPI, CP) — La presse brésilienne a fait peu de cas, hier, de l'arrivée du premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, au Brésil mais a, par contre, accordé beaucoup d'importance aux souliers de tennis blancs qu'il portait à sa descente d'avion.

"L'aisance du chef du gouvernement canadien a surpris les diplomates brésiliens, plutôt austères par nature, mais pourrait s'avérer un bon point en sa faveur dans ses conversations avec le président Joao Figueiredo", pouvait-on lire dans le quotidien de Brasilia, Correio Brasiliense, qui qualifiait M. Trudeau de "premier ministre non conformiste".

Des photos de M. Trudeau portant des souliers sport blancs ont été publiées dans tous les principaux journaux de Rio de Janeiro et de Brasilia.

Le Journal de Brasilia titrait: "Pour le ministre des Affaires étrangères Guerreiro, la visite de Trudeau peut être utile".

Le Journal do Brasil a critiqué la tenue sport de M. Trudeau aux cérémonies d'arrivée. Le journaliste du quotidien aurait demandé à un aide de M. Trudeau la raison pour laquelle ce dernier portait un costume pâle en coton et des souliers sport. L'aide lui aurait répondu: "M. Trudeau est ainsi".

Radio-Canada: Regan nommera un médiateur

OTTAWA et MONTREAL (d'après PC) — Le ministre des Communications a fait savoir aux Communautés, hier, qu'il a demandé au ministre du Travail de nommer un médiateur dans le conflit qui oppose la direction de Radio-Canada à ses 180 journalistes du Québec.

M. Francis Fox a précisé que c'est à la demande du syndicat qu'il est intervenu auprès de M. Gerald Regan. Cette grève "a déjà duré trop longtemps", a-t-il fait remarquer.

M. Regan a déjà déclaré que le gouvernement répondrait rapidement à toute demande d'aide dans ce conflit.

A Montréal, le président syndical Bernard Larin a dit que la médiation ne réussira que si la direction de Radio-Canada abandonne sa "position d'intransigeance".

"Comme nous l'avons répété plusieurs fois, a-t-il ajouté, nous sommes prêts à retourner à la table des négociations, à la condition que la direction se présente avec une contre-proposition sérieuse."

Manifestation

Par ailleurs, à Montréal, plus d'une centaine de journalistes en grève de la Société Radio-Canada ont

dressé, hier matin, une ligne de piquetage compacte devant l'édifice de la société, perturbant ainsi certaines émissions.

La plupart des employés ont refusé de franchir les piquets, empêchant notamment la diffusion de 6h à 9h, sur tout le réseau, de CBF Bonjour, la principale émission du matin de Radio-Canada. Les programmes ont été remplacés par de la musique.

Appelée sur les lieux pour disperser les quelque 200 grévistes et sympathisants massés autour de l'édifice, l'escouade anti-émeute de la police de la Communauté urbaine de

Montréal a procédé à l'arrestation de deux piqueteurs.

Les 180 journalistes de Montréal, Québec, Rimouski sont en grève depuis le 30 octobre, soit depuis onze semaines, ayant fait disparaître les bulletins de nouvelles de Radio-Canada, en anglais comme en français.

Le syndicat réclame des hausses salariales de 13.5 pour 100 la première année et de 8 pour 100 la seconde année, en plus d'une formule d'indexation au coût de la vie. Radio-Canada offre 7.5 et 8 pour 100. Les négociations sont interrompues depuis six semaines.

Un référendum sur la fusion à Port-Daniel

page A-5



Guerre au "pot"

Jusqu'ici considérée comme une drogue bénigne, la marijuana vient d'être déclarée deux fois plus nocive que le tabac et le monde médical a décidé de lui faire la guerre.

page A-3

L'Asbestos prolonge des "congs"

Après un arrêt de production de cinq semaines, le retour au travail s'effectue à l'Asbestos Corporation de Thetford-Mines. Mais tous les travailleurs ne sont pas rappelés.

page B-2

Otages: pas d'accord

Washington estime qu'une récente décision du Parlement irakien constitue "apparemment un pas dans la bonne direction".

page D-1

Chrétien supplie Davis

page B-1

Client déculotté

LONDRES (AFP) — La furie des acheteurs est telle durant la période des soldes dans le grand magasin londonien "Harrods" qu'un client imprudent en a perdu son... pantalon. Un journaliste qui s'était rendu, hier, chez "Harrods" pour acheter un costume neuf en solde, devait constater, après essayage du nouvel habit, que son vieux pantalon avait disparu. Enquête faite, le vieux pantalon du journaliste avait été racheté en solde par un client, pressé de faire une bonne affaire.

Les adieux de Carter

Dans son message aux Américains, avant de quitter la Maison-Blanche, le président Jimmy Carter s'en est tenu aux idées et aux idéaux qu'il a continuellement défendus pendant son mandat. Il a quand même souhaité "succès et bonne chance" à son successeur, Ronald Reagan.

page D-1



Le Soleil, Yvon Mongrain
Québec, plaque tournante du charbon

Le Cast Skua est le premier d'une série de mastodontes qui viendront prendre charge dans le port de Québec d'un total de quatre millions de tonnes de charbon. Ce charbon, venant des Etats-Unis, est destiné à l'Europe et arrive à Québec par train.

page D-2

Baisse de taxes de 50%

par Vincent CLICHE

La municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures passera peut-être à l'Histoire... du moins, elle aurait de bonnes chances de voir son nom inscrit au "Livre des records".

Imaginez! Une baisse de taxes foncières de 50 pour 100, en 1981. De quoi faire faire des cauchemars durant un an au maire Bernier, de Charlesbourg, et faire rougir, jusqu'en dessous de la plante des pieds, les autres maires de la Communauté urbaine de Québec.

Le maire de Saint-Augustin, M. Vincent Barrette, et son secrétaire-trésorier, M. Jean-Paul Thériault, étaient d'ailleurs très fiers de présenter ce nouveau budget à leurs contribuables. "Il sera intéressant de vivre à Saint-Augustin avec un budget semblable" déclarait le maire Barrette.

Mais comment peut-on, en ces années d'inflation, réussir le tour de force de couper la taxe foncière de moitié?

Dans le cas de Saint-Augustin-de-Desmaures, située à une quinzaine de km à l'ouest de Québec, il y a bien sûr le souci d'une administration rigoureuse et même quelque peu conservatrice, mais il y a aussi les retombées bienfaitrices de la réforme de la fiscalité municipale. La taille de la municipalité, avec ses 7.200 habitants, permet enfin un contrôle plus facile sur les dépenses d'immobilisations et les services.

Le budget

Les prévisions budgétaires de Saint-Augustin pour 1981 se chiffrent à \$2.721.433. Ce qui représente une augmentation de 3.6 pour 100 ou \$97.500 par rapport à l'an dernier.

Pendant, la municipalité prévoit un surplus de \$500.000 pour l'exercice financier 1980 et ce surplus a été approprié au budget 1981. De plus, Saint-Augustin ira chercher cette année \$100.000 de plus dans l'imposition du Campus Notre-Dame-de-Foy, grâce à la réforme de la fiscalité municipale.

Les revenus provenant des taxes (Suite à la page A2, 3e col.)

sommaire

Annonces classées	D-5 à D-14
Arts et spectacles	A-10 à A-13
Bandes dessinées	D-14
Bridge	D-10
Carrières et professions	B-6
Décès	D-15
Economie-finance	D-2 à D-4
Editorial	A-6
Feuilleton	A-12
Horoscope	D-11
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	D-8
Mots croisés	D-9
Où aller à Québec	A-12
Page des lecteurs	A-8
Page documentaire	A-7
Patron	D-1
Sport	C-1 à C-7
Télévision	D-15 et A-11

détails, page D-5

Marché des fruits et légumes

La gelée en Floride aurait peu d'impact

(D'après PC, Reuter, UPI, AFP et AP) — Les consommateurs ne devraient pas accorder trop d'importance aux nouvelles de la vague de froid en Floride et ils ne devraient pas se précipiter chez leur épiciers pour acheter en catastrophe fruits et légumes, a déclaré un important grossiste de l'Ontario.

Selon M. Nick Luciano, agent pour "F.C. Lister et Cie", on pourra noter une augmentation des prix des fruits et légumes importés au cours des trois prochains jours, mais "ce

n'est pas aussi grave que le prétendent les agriculteurs de la Floride".

M. Luciano n'a noté pour l'instant aucune pénurie de céleri ou de laitue, "seulement quelques retards".

Les consommateurs devraient s'en tenir à l'essentiel et rayer de leur liste d'achat les produits comme les tomates, les piments verts, les haricots et les courgettes, qui ont pu souffrir du froid.

"Il en coûtera plus cher pour acheter ces denrées au cours des dix prochains jours", dit-il.

En 1977, rappelle-t-il, lors de la dernière vague de froid sur la Floride, les cultivateurs de citrons et de légumes "se sont tellement plaints" qu'ils ont pu obtenir des subventions de \$85 millions de l'Etat fédéral.

A moins d'une autre vague de froid ou de chaleur, les prix des fruits et légumes importés devraient (Suite à la page A2, 1re col.)

Devirieux torpille une entrevue du président de Radio-Canada

HULL (PC) — Le reporter Claude-Jean Devirieux, qui représente les journalistes en grève à la Société Radio-Canada, a littéralement torpillé hier une entrevue accordée au réseau TVA par le président de la société, M. Al Johnson.

M. Johnson était interrogé par un reporter de TVA au sujet des propos qu'il venait tout juste de tenir devant le Conseil de la radiotélévision et des télécommunications canadiennes sur la création d'une seconde chaîne, lorsque M. Devirieux l'a interrompu en l'accusant de mal gérer la Société d'Etat.

Le reporter a demandé à M. Johnson comment il pouvait prétendre créer une seconde chaîne, alors que les cadres ne pouvaient de "toute évidence pas administrer la première".

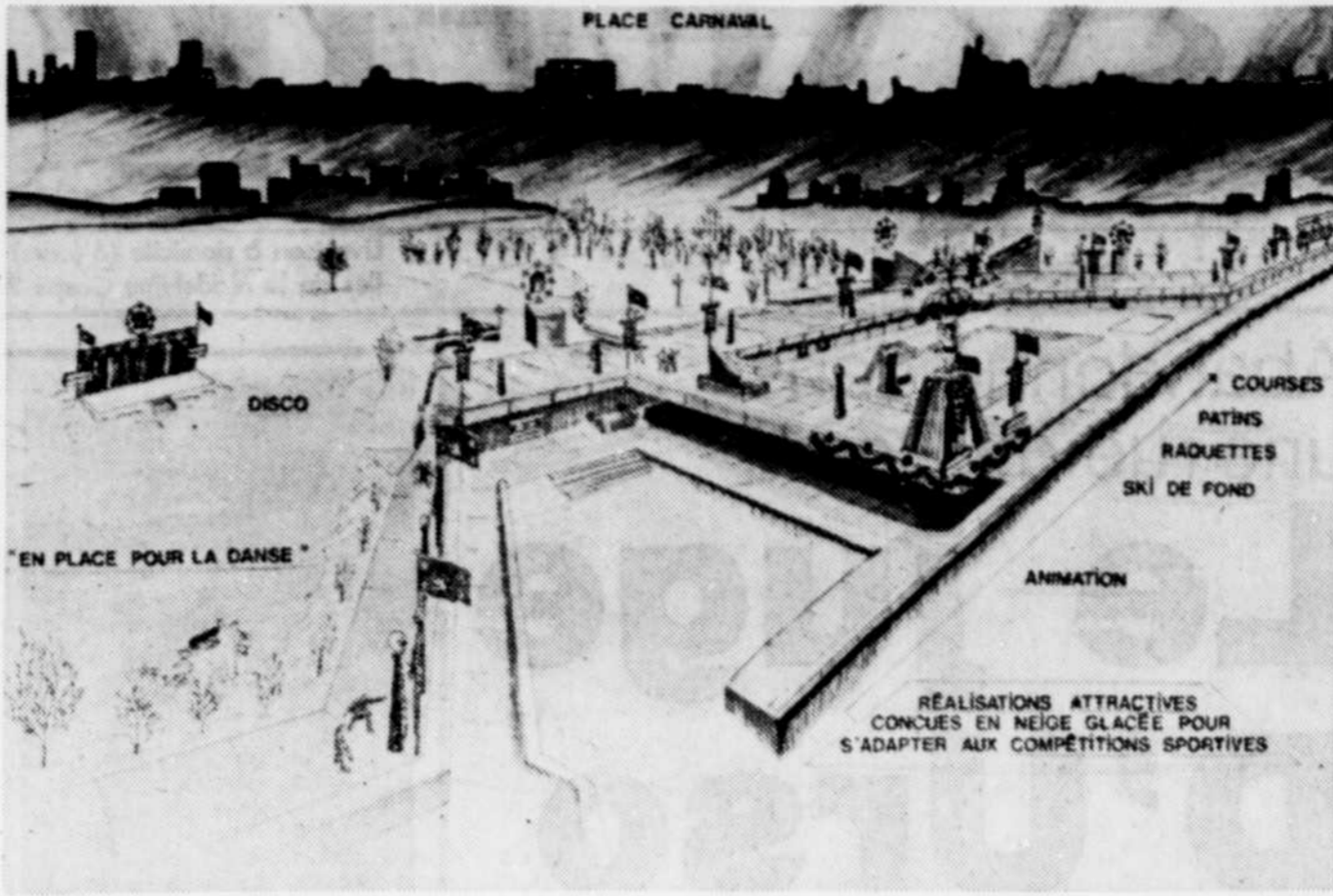
M. Johnson a rétorqué: "Vous faites une affirmation que je ne peux accepter".

M. Devirieux a ajouté qu'il était reporter à Radio-Canada depuis 25 ans et que "d'après mon expérience, la CBC a été mal dirigée pendant 25 ans".

Lorsqu'il a tenté d'expliquer à M. Johnson que son salaire atteignait seulement \$11,91 l'heure, M. Johnson a lancé: "Je ne veux pas négocier votre salaire ni celui d'aucun autre reporter".

Il s'est alors retiré. M. Devirieux était accompagné de deux autres collègues, soit Rosemary Collins, de la CBC, et Oliver Irwin du service international.

Les syndiqués étaient venus s'opposer à la requête de Radio-Canada devant la CRTC.



L'esquisse de place Carnaval, dévoilée, hier, lors d'une conférence d'information.

Carnaval: des nouveautés aux deux grandes places

par Guy DUBE

Quelques nouveautés agréables, cette année, à place des Enfants et à place Carnaval, deux des endroits les plus populaires et les plus fréquentés en période carnavalesque.

A place des Enfants, dont le thème sera "Les Schtroumpfs au Carnaval" (il ne s'agit pas ici de ces non-populaires "poseurs de tickets" dé-

guisés en bleu et engagés par la ville de Québec), les jeunes de six à 12 ans pourront réellement "jouer avec l'hiver".

Une immense hutte "schtroumpfrique", située en plein centre du parc Cartier-Brébeuf, servira d'abri où petits "schtroumpfnavaleux" pourront se réchauffer.

Comme à place Rive-Sud, les enfants pourront prouver leur sens de la créativité en participant à un concours de sculpture sur neige (communiquer avec Mme Claudette Mitchell à 656-9181).

Le tunnel, cette année, sera plus long, avec puits de lumière à tous les trois mètres. Les enfants retrouveront avec joie la fameuse glissade, les clowns, le patinage ainsi que diverses animations et jeux de neige supervisés par des moniteurs spécialisés.

En semaine, le Carnaval organisera sur place des classes de neige; quatre moniteurs pourront recevoir huit classes par jour (quatre l'avant-midi et autant l'après-midi), soit 240 jeunes. Il suffit, pour pro-

fitier de ces classes de neige, de réserver dès maintenant en appelant Madeleine Martin à 831-0973.

Quant à place Carnaval, "elle sera encore plus animée que l'an dernier", a indiqué hier, le président du comité, M. Robert Daigle.

Elle sera ouverte tous les jours de 13h à 1h du matin, avec disco tous les soirs et deux superdisco: le 11 février (superbalconville) et 14 février (superdisco CFLS).

En plus d'être le rendez-vous d'amateurs de musique, elle sera le site d'activités sportives et de compétitions populaires de masse comme des spectacles d'échassiers sur patins, une course d'accélération sur motoneige, une journée de l'âge d'or, un spectacle des Forces armées canadiennes, un concours de sciote (coupeurs de bois), du ski acrobatique, etc.

Place Carnaval est située sur la rivière Saint-Charles (c'est drôle, personne n'entretient de crantes sur la force de la glace, cette année...), avec concentration des activités à la marina. L'ouverture se fera à 21h, le 5 février.



Le juge Giovanni D'Urso, peu après sa libération, est escorté par des policiers.

Le juge...

avec sa femme et sa fille Lorenan ont été émués dans leur simplicité. Le magistrat les a étreintes longuement, sans un mot. Des fonctionnaires ont apporté des boissons chaudes.

"Tout est bien qui finit bien", a déclaré ce matin un ami de la famille D'Urso, installé dans la maison du magistrat.

La gelée...

(Suite de la première page) revenir à la normale d'ici deux semaines.

M. Luciano a ajouté que "cette année, on a enregistré une récolte d'oranges record dans cette région; même s'ils perdaient 20 pour 100 de leur récolte totale, la situation ne serait pas trop grave".

"Il est trop tôt pour les cultivateurs de citrons pour prédire l'étendue des dégâts aux champs. Il faudra encore un jour ou deux avant de pouvoir faire des évaluations précises parce qu'il faut fuir une nuit ou deux de froides températures pour détruire une récolte", conclut-il.

Entre-temps, les cultivateurs de la Floride, ce "jardin d'hiver de l'Amérique", poursuivent avec acharnement leur lutte contre le froid, qui aurait déjà occasionné, selon eux, des millions de dollars en pertes.

Hier, le gouverneur de l'Etat, M. Bob Graham, a décrété l'état d'urgence à la suite des dégâts infligés aux récoltes d'agrumes, de tomates et de canne à sucre par deux jours de gel.

Le froid a effectivement détruit jusqu'à 20 pour 100 des oranges et la situation pourrait empirer si un soudain réchauffement succédait au mauvais temps, provoquant le pourrissement de la récolte. Hier, la température commençait à remonter quelque peu, sans toutefois dépasser zéro, dans toute la partie est des Etats-Unis.

(Suite de la première page)

La nouvelle de cette libération a été accueillie avec soulagement après la confusion, puis l'anxiété de mercredi soir. Le Vatican, par son porte-parole, le père Romeo Panciroli, a exprimé "sa grande satisfaction et son réconfort après les angoisses de ces dernières semaines et après l'appel récent du pape".

"Le pape, a ajouté le porte-parole, qui a été immédiatement informé de la libération du juge D'Urso, a manifesté une grande joie en apprenant la nouvelle."

Or, la rue où on l'a retrouvé est la principale artère de l'ancien quartier juif de Rome, près du Tibre, en plein centre ville. Elle est située à quelques centaines de mètres seulement de l'endroit où fut retrouvé, le 8 mai 1978, le corps criblé de balles de l'ancien président du conseil, Aldo Moro, également enlevé par les Brigades rouges.

Des barrages routiers ont immédiatement été mis en place aux principaux carrefours de la capitale italienne et aux sorties des autoroutes. Des experts ont examiné la voiture, sans doute une voiture volée, selon les premiers éléments de l'enquête, pour essayer de relever des indices qui permettraient de retrouver les ravisseurs.

Le 4 janvier, les Brigades rouges avaient condamné le juge D'Urso à mort en précisant toutefois que la "sentence" pourrait être suspendue si les grands journaux italiens publiaient des manifestes politiques rédigés par des terroristes détenus dans deux prisons du sud de l'Italie.

Certains journaux publièrent ces documents, dont "Il Messagero", le plus important quotidien de Rome, mais la plupart des autres refusèrent de céder au "chantage".

Baisse de...

foncieres générales diminueront de près de 50 pour 100 passant de \$878,440 à \$460,925 allégeant d'autant le fardeau des contribuables.

Enfin, au niveau des dépenses, mentionnons que toutes les dépenses en immobilisations prévues seront prises à même les revenus, soit \$384,225. Ce qui veut dire que, normalement, cette année, Saint-Augustin n'aurait pas à contracter d'emprunt, à ce niveau.

Le compte de taxes

La forte augmentation d'évaluation des propriétés constatée à Saint-Augustin, cette année, puisque

(Suite de la première page)

l'évaluation est passée de 35 à 95 pour 100 de la valeur réelle, ne se repercutera pas sur le compte de taxes.

En effet, le conseil a décidé de faire passer le taux d'imposition de \$2,09 à \$0,41 du \$100 d'évaluation.

Ainsi, pour une maison neuve, dont l'évaluation était de \$27,500, en 1979, et qui est passée à \$65,500, cette année, le compte de taxes, au niveau de la taxe foncière générale, diminuera de \$574,75 à \$268,55.

Autre exemple: pour une maison, vieille d'une cinquantaine d'années, dont l'évaluation est passée de \$14,600 à \$33,500, le compte de taxe (taxe foncière générale) diminuera de \$305 à \$137.

VENTE de JANVIER

vente de paletôts \$159.95

Paletôt, épaules naturelles, petits revers, soyeux mélange de laine et viscose, tweed gris ou brun. Régulier \$250.

vente de complets \$139.95

Complets deux pièces, deux boutons petits revers à crans, coupés dans de riches tissus, tweeds, chevrons ou velours côtelés. Régulier jusqu'à \$25.

vente de foulards \$9.99

Importé de France, foulards rayés, bords frangés. Régulier \$15.

vente de pantalons \$29.95

Pantalons coupe droite, poches biais, velours côtelés, tweeds, flanelle de laine, laine et polyester. Régulier jusqu'à \$60.

la maison
simons
deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy.

le mot du jour

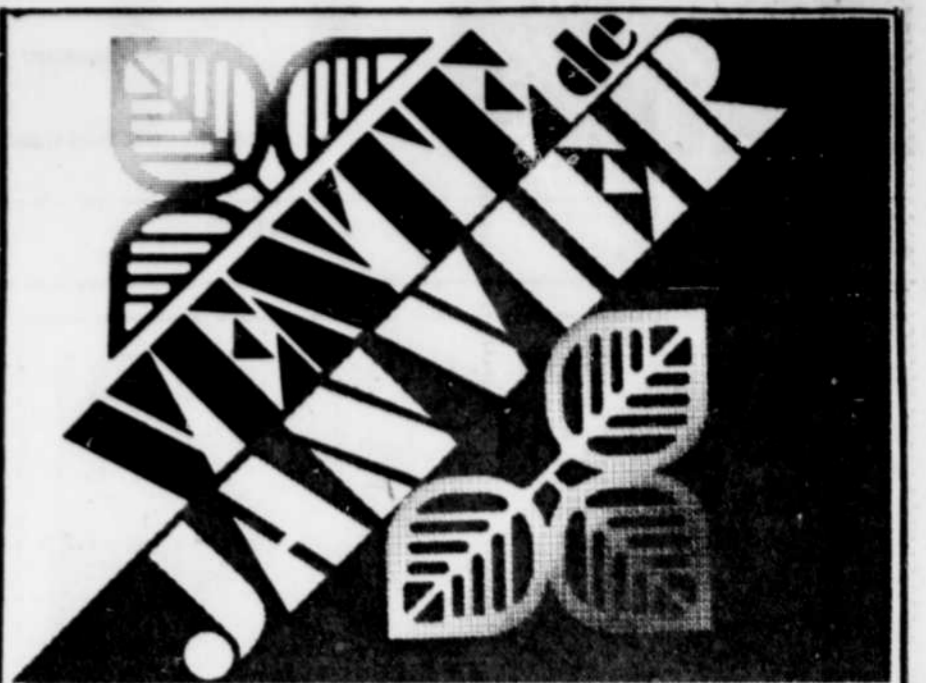
Sauf votre honneur

La locution "sain et sauf" signifie que l'on est en bon état physique, après quelque danger. On ne peut donc pas l'employer pour dire que quelqu'un est sorti vivant d'un accident qui l'a conduit à l'hôpital pour six mois.

Pierre BELLEAU

LOTO-SELECT
5-9-9-7
LA QUOTIDIENNE
(tirage du mercredi)
5-8-3
Informations: 643-8990

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 12h00
RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"



draps et douillettes de Springmaid

Imprimé de fleurs printanières sur fond blanc. Soyeux draps de percale, 180 fils au pouce, faciles d'entretien, sans repassage.

draps		spécial	
simple	rég. \$15.	11.99	
double	\$20.	15.99	les douillettes rég. \$ 70
grand	\$27.	22.99	simple \$ 54.95
très grand	\$34.	29.99	double \$ 90
taies	\$14.	11.99	grand \$ 110
			spécial 74.95



épargnez jusqu'à 30%

serviettes « Empress » de Cannon

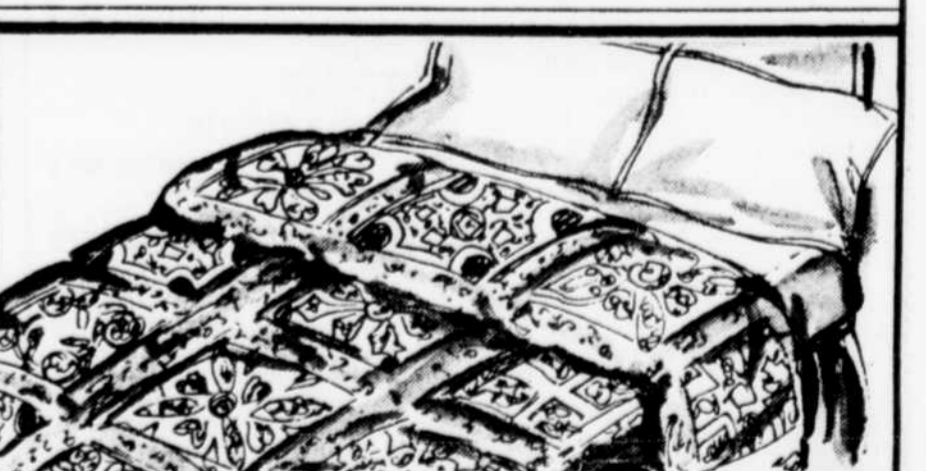
Ratine 100% coton, très absorbante. Choix de 6 coloris.

	rég.	spécial
bain	\$10.	6.99
main	\$ 7.	4.99
débarbouillette	\$ 3.50	2.49

draps aux couleurs pastel.

En luxueuse percale 180 fils au pouce. Soyeux, longue durée et facile d'entretien. Disponible en primrose, azure, jaune pâle et champagne. « Springmaid ».

	rég.	spécial
simple	\$15.	9.99
double	\$20.	14.99
grand	\$28.	21.99
très grand	\$37.	28.99
taies	\$14. et \$16.	10.99 et 13.99



douillette « Courtepointe »

Légère et facile d'entretien; bourrée 100% polyester.

	rég.	spécial
simple	\$40.	29.95
double	\$45.	34.95
grand	\$55.	42.95

la maison
simons
deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy.